

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAÎSSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An..... 7 fr.
Six Mois..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

Excursion aux Iles d'Hyères

C'est par une belle soirée d'été que je m'embarque dans le Vieux-Port de Marseille sur un vapeur affrété pour la pêche. Je me trouve en compagnie d'une cinquantaine de passagers : les uns, simples touristes n'emportant rien, ou bien, excursionnistes avisés, ayant en sautoir les jumelles et l'appareil photographique ; d'autres, plus pratiques, encombrés de paniers de victuailles ; d'autres enfin, équipés comme pour une expédition, traînant de lourds filets, des ustensiles de toutes formes et des appâts variés. Bref, c'est sur le pont un véritable campement qu'éclairait étrangement de rares lanternes vénitienes.

Le bateau s'ébranle tandis que des chants d'allégresse s'élèvent accompagnés en sourdine par la mandoline. Le Vieux-Port, avec toutes ses lumières se reflétant dans l'eau et la sombre masse des vaisseaux ancrés dont les mâts s'entre-croisent prend des aspects fantastiques. Les rumeurs de la ville s'éteignent et feux verts, feux rouges de la passe du fort Saint-Jean indiquent la direction de la haute mer. Alors un rauque stridentement de sirène se fait entendre ; à gauche fuit la côte indiquée de façon précise par la ligne lumineuse du chemin de la Corniche ; à droite les îles du Frioul et du Château d'If dressent leurs rochers silhouettes et au large le phare du Planier projette, à intervalles réguliers, son faisceau de rayons.

La nuit est calme ; sans un voile la lune monte dans le ciel pur où scintillent des milliers d'étoiles ; pas un souffle ne plisse la surface liquide ; c'est à peine si le silence est troublé par le ronflement des machines et les battements de l'hélice ; sauf le pilote vigilant, tout dort sur le vapeur.

A l'île de Porquerolles, où atterrissent les plus ardents pêcheurs pour poser leurs lignes de fond, seul un fanal vert répand sur le quai une vaine clarté. Mais nous poursuivons notre promenade et à l'Orient bientôt l'horizon pâlit insensiblement ; les étoiles s'éteignent une à une ; de petits nuages empourprés se reflètent sur les flots en longues traînées ensanglantées ; lentement, du milieu des brumes surgit, tout aplati, presque informe, l'immense globe flamboyant qui crève les nuées éclatantes et victorieusement continue sa course ; ses rayons, comme des baguettes magiques, jettent la vie sur la nature, la parent de couleurs resplendissantes. L'astre dardant ses flammes, les brumes se fondent, s'évaporent et la mer, lisse comme une glace, miroite dans la lumière.

Nous débarquons au Cap Nègre sur une étroite bande sablonneuse et nous gravissons un escalier étroit, aux marches faillées dans le roc. Sous les ardeurs du soleil, l'ascension est lente et pénible. Les dames s'appuient sur le bras de galants cavaliers et des groupes amoureux s'égarent parmi les pins odoriférants et les mimosas en fleurs. Nous longeons la vaste propriété où Mme Adam vient parfois, dans un coquet chalet, chercher, loin de la capitale à l'existence si févreuse, le repos et l'inspiration au milieu de la solitude ; d'ailleurs, la situation en est splendide et du haut de la colline abrupte, le spectacle nous dédommage de notre fatigue.

D'un côté, c'est la rangée des îles d'Hyères, Stoechades des Grecs, îles d'or de la Renaissance, escarpées et dentelées, mais aux excellents ports et aux vallons fertiles ; l'ancienne Proté (première), dénommée depuis Porquerolles en raison de l'abondance des sangliers dans ses superbes forêts de pins et de chênes — Porteros, Portereux, autrefois Misé (médiane), sauvage et giboyeuse — Levant ou Titan, l'antique Hypea (inférieure), abondant en minerais.

De l'autre côté s'étend la baie de

Cavalière ; quelques maisons de pêcheurs, une petite station du chemin de fer du Sud, véritable tramway serpentant tout le long de la côte ; des bouquets d'arbres où la sieste aux rêves enchanteurs est bercée par le clapotis des flots se mourant sur le sable en frange d'écume ; pour apaiser l'appétit aiguisé par la marche et le grand air, un restaurant rustique où nous savourons bientôt une bouillabaisse de poissons et de coquillages les plus divers à la sauce dorée par le safran et imprégnée d'arômes. Le vin blanc mousseux pétillait dans les verres et allume tout autour de la table la plus exubérante gaieté : anecdotes joyeuses, récits de pêches fantastiques, lazzi et sous-entendus lestes, hilarités sans fin, rires perlés et frais, chansons et musique forment la plus extraordinaire cacophonie.

C'est à regret que nous nous arrachons à ces lieux de délices et que nous appareillons pour le retour. Dans la crique de Porquerolles, nous faisons une courte escale pour reprendre les voyageurs débarqués le matin et nous en profitons pour visiter la charmante localité étagée sur les pentes d'un monticule et dominée par la tour du château Sainte-Agathe, un sémaphore et un phare à feu fixe. Cet aspect imposant n'a cependant rien de rébarbatif, car la citadelle formidable a été transformée en sanatorium pour les soldats des troupes coloniales atteints par les fièvres qui renaissent à la vie sous ce climat salubre ; et sur la place bien ombragée, aux nombreuses guinguettes, de pacifiques bourgeois jouent aux boules.

A notre départ nous poussons des hurrahs d'adieu ; puis, devant nos yeux, la ligne des côtes se prolonge indéfiniment jusqu'à n'être plus qu'un trait insaisissable ; et, comme dans un décor mourant, nous voyons défiler tour à tour les Monts des Maures aux superbes forêts de pins, les caps menaçants contre lesquels déferlent les lames, les falaises abruptes aux tonalités violentes, les calanques profondes bizarrement ciselées, véritables forêts de Provence où s'abritent des ports miniatures entourés de charmantes agglomérations.

Mais le temps fraîchit ; le vent souffle debout et la mer devient houleuse. Bientôt le bateau danse de façon inquiétante ; tantôt il s'enfoncé comme si un gouffre se creusait sous lui pour l'engloutir ; tantôt, poussé par une force mystérieuse, il effleure la crête des vagues, puis retombe épuisé par son essor, et des paquets d'eau inondent le pont. Effrayés, les passagers se retiennent aux cordages ; beaucoup se sentent du vague à l'âme, la tête pesante, l'estomac serré, et de fréquentes rasades de rhum sont nécessaires pour remettre d'aplomb les plus éprouvés. Nous nous trouvons dans les parages sinistres des îles Maire où s'est englouti le paquebot Liban, dans sa rencontre avec l'insulaire, et l'extrémité d'un mât émergeant de l'eau marque l'endroit où trois cents personnes dorment leur dernier sommeil avec l'immensité liquide pour lindeuil. Un voile de tristesse enveloppe le vapeur, le silence est lugubre tant nous sommes tous péniblement impressionnés par ces funèbres souvenirs.

Nous nous éloignons en hâte de ces terribles rochers ; le promontoire contourné, nous nous trouvons à l'abri des violences du vent et nous pouvons dès lors contempler avec sérénité le coucher du soleil. Un sillage éblouissant court sur l'eau depuis la limite de l'horizon jusqu'au vapeur ; la mer s'enveloppe d'un brouillard très bas, transparent, qui rend les lointains plus doux ; l'astre pâli, presque incolore, comme fatigué de sa course, s'abîme dans les flots et rapidement disparaît. Pendant quelques

instants encore, de vives lueurs colorent le ciel ; mais le crépuscule accourt, déploie son enveloppe grise ; tout devient terne, c'est la nuit.

Le bateau force la vapeur ; des colonnes de fumée sortent de la cheminée ; la sirène mugit pour signaler notre passage aux barques attardées et nous rentrons à Marseille fatigués, éblouis de nous retrouver à la lumière, au milieu de l'animation étourdissante de la cité, mais pleinement heureux de cette journée reconfortante à l'air vif et pur de la Grande Bleue.

P. CHARTIER.

LES UNIVERSITÉS

PARIS

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 31 janvier 1910, la chaire de pathologie interne de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 31 janvier 1910, la chaire de pathologie et thérapeutique générales de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

BORDEAUX

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 31 janvier 1910, la chaire de physique générale de la Faculté des sciences de l'Université de Bordeaux est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Une session d'examen pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira à Lyon, le 6 juillet prochain, à 8 heures 1/2 du matin, dans une salle du Lycée Ampère.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Académie du 16 au 30 juin inclus.

Premier Congrès de l'Internat français

A l'occasion de son trentenaire qui aura lieu en mai prochain, l'Association, amicale des internes et des anciens internes des hôpitaux civils de Bordeaux a décidé d'inviter à une fête de famille les représentants des autres internats français des centres universitaires et des Ecoles de médecine et de profiter de la circonstance pour tenir les assises du premier Congrès de l'Internat français, Congrès dans lequel seront discutées toutes les questions intéressant l'Internat des hôpitaux des villes ayant une Université ou une Ecole de médecine.

On sait combien l'Internat français de Bordeaux a été battu en brèche dans ces dernières années ; il y a donc nécessité urgente à en étudier le fonctionnement actuel, et à en rechercher les améliorations, s'il y a lieu.

Les questions porteront essentiellement sur : 1° le recrutement ; 2° l'organisation ; 3° l'aménagement matériel et le traitement.

Les dates précises de la célébration du trentenaire et du Congrès seront fixées ultérieurement. Des billets à prix réduits seront, comme d'usage, demandés aux Compagnies de chemins de fer.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le docteur Cruchet, secrétaire général de l'Association des internes et anciens internes de Bordeaux.

Ecole du Service de Santé Militaire

La circulaire du 28 février 1910 portant modification aux dispositions prévues par l'instruction du 5 mars 1909 pour l'admission à l'Ecole du Service de Santé Militaire, le bénéfice de l'admissibilité du premier degré est maintenu. En conséquence, les candidats déclarés admissibles au concours de 1909 seront de droit admis en 1910 aux épreuves orales d'admissibilité au deuxième degré. Toutefois, ils seront tenus au même titre que les autres candidats de faire les compositions de physiologie et d'allemand et les notes qui leur seront attribuées pour ces compositions en 1910 entreront seules en ligne de compte pour l'admissibilité aux épreuves définitives et pour le classement final.

ECOLE MUNICIPALE DE TISSAGE

Le Conseil municipal a adopté les conclusions suivantes à propos des droits d'inscription à l'Ecole municipale de tissage :

« a) Trois francs pour les fils de travail de la soie et similaires, habitant Lyon, étant entendu que tarif réduit pourra être étendu par l'Administration municipale à des fils d'ouvriers nécessaires dont la profession n'a rien de commun avec l'industrie de la soie.

« b) Cent vingt-cinq francs pour tous les autres jeunes gens nés en France.

« c) Trois cents francs pour les jeunes gens de nationalité étrangère. »

Dans sa séance du 5 novembre 1909, la Commission administrative de cette Ecole fait remarquer que, chaque année, un certain nombre d'ouvriers lyonnais exerçant une profession étrangère à la soierie, demandent en faveur de leurs fils la dispense du droit d'inscription de 125 francs.

Cette assemblée exprime le désir qu'après enquête sur la situation de fortune et de famille des postulants dont il s'agit, l'Administration puisse, d'après les résultats de l'enquête, accorder des remises partielles du droit d'inscription qui pourrait ainsi être fixé à des chiffres variant de 3 à 125 francs.

Le Conseil décide qu'à compter du 1^{er} octobre 1910, l'Administration municipale, sur les propositions de la Commission administrative de l'Ecole municipale de tissage, pourra fixer à des sommes différentes, variant de 3 à 125 francs, le taux des droits d'inscription à ladite Ecole en ce qui concerne les fils d'ouvriers plus ou moins nécessiteux habitant Lyon et dont la profession n'a rien de commun avec l'industrie de la soie.

Association Générale des Etudiants

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Association générale des étudiants vient de tenir son assemblée générale annuelle dans laquelle elle a renouvelé son comité de la façon suivante :

Président : Bouquet (pharmacie) ;
Vice-président : Hévaux (droit) ;
Trésorier : Courjon (médecine) ;
Secrétaire : Mironneau (sciences) ;
Trésorier-adjoint : Fauchery (médecine) ;

Bibliothécaire : Guilbert (Centrale) ;
Comité : Volmat, Fabresse (médecine) ; Grenier, Laguerre (droit) ; Nache (lettres) ; Morand (pharmacie) ; Debat (chimie) ; Collet (commerce) ; Dutens (vétérinaire) ; Ripert (conservatoire) ; Tobetot (P.C.N.).

REVUE DES COURS PUBLICS

PROPHYLAXIE

DES MALADIES CONTAGIEUSES

Cours de M. le docteur Weigert

La tuberculose peut attaquer différentes parties de l'organisme et, avec les laryngites, bronchites, pneumonies et pleurésies tuberculeuses, on compte bien d'autres formes de cette redoutable maladie : redoutable surtout car elle se communique par ingestion ; le pain, le lait, la viande la propagent. La viande en particulier, car la tuberculose qui atteint la race bovine jusque dans la proportion de 65 % présente les mêmes caractères que chez l'homme.

Aussi une question intéressante au premier chef est celle de la viande à livrer à la consommation. A Berlin et à Lubeck des étuves stérilisent la chair des animaux atteints, chair qui ensuite, entièrement inoffensive, est vendue à bon marché.

Le docteur Weigert passant à l'étude des mesures prophylactiques, étudie d'abord celles d'utilité générale : il faut isoler et détruire les crachats, nettoyer les appartements par le balayage humide, ne pas secouer au dehors les tapis. Les rideaux et les fenêtres sont souvent des moyens de contamination. Protégeons efficacement les substances alimentaires, désinfectons les locaux suspects et tous les objets achetés d'occasion ou dont on ignore la provenance.

UNE INNOVATION dans l'Enseignement de la Botanique

Avant-propos du Questionnaire analytique d'observation botanique élémentaire annexé à la nouvelle édition du Guide au Jardin botanique de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon, par le Dr G. Beauvissage (1).

Ce questionnaire n'est pas un catéchisme fournissant la réponse à chacune des questions posées. Il ne comporte que des questions ; les réponses seront fournies à l'observateur par l'objet observé lui-même.

Ce questionnaire est un guide méthodique et pratique pour le travail personnel de quiconque, enfant, adolescent ou adulte, veut aborder l'étude de la science des végétaux.

La botanique élémentaire ne peut être utilement commencée, ni poursuivie efficacement, par la lecture exclusive des livres, traités, manuels, précis, etc., dont le débutant s'efforce d'apprendre par cœur le texte et de retenir les enseignements didactiques, formulés en phrases et en alinéas, dans une suite de chapitres synthétiques, systématiquement disposés.

Tous ces ouvrages auront leur utilité plus tard, pour mettre de l'ordre dans les connaissances détaillées préalablement acquises. Pour le débutant, ils sont non seulement inutiles, mais nuisibles, car ils condamnent à un travail fastidieux de mnémotechnie livresque, aussi infructueux que pénible ; l'aridité et la stérilité de cette besogne ennuyeuse et fatigante ne tardent pas à le rebuter définitivement et à lui inspirer le dégoût, sinon même l'horreur et le mépris, de cette science aimable, dont les livres l'ont empêché d'apercevoir, de comprendre et de savourer le charme délicieux et le passionnant intérêt.

Le malheureux débutant, déçu dans ses espérances d'une étude attrayante, garde rancune aux plantes du surmenage qu'on lui a imposé à cause d'elles, et accuse la Botanique de n'être qu'une science de mots, parce qu'il n'a pas été amené à comprendre et à s'assimiler les idées que ces mots représentent.

Ces idées, en effet, ne peuvent pénétrer dans l'esprit et se graver par suite dans la mémoire que par l'intermédiaire des sens ; les mots et les phrases qui les expriment sont impuissants à les faire naître, parce qu'ils n'évoquent d'autres souvenirs sensoriels que les images visuelles des textes imprimés lus dans les livres et des gravures qui les accompagnent, ou les images auditives des phrases entendues dans les leçons orales, ou peut-être encore les images graphiques, motrices et visuelles, des notes manuscrites prises par l'étudiant, mais jamais aucune image reçue directement des objets naturels eux-mêmes, auxquels se rapportent ces textes, ces phrases et ces notes.

On n'a acquis alors, et à grand-peine, que les images et les souvenirs des mots, au lieu des images et des souvenirs des choses, parce qu'on n'a pas tout d'abord observé directement ces dernières et qu'on n'en a pas fait dès le début l'objet immédiat de son travail personnel.

C'est une méthode déplorable, et malheureusement trop habituelle, que celle qui consiste à prétendre acquérir d'abord tout un ensemble de connaissances théoriques, pour les appliquer ensuite à l'observation des êtres et des phénomènes. Vouloir apprendre la Botanique d'abord, pour étudier les plantes ensuite, constitue un programme de travail tout à fait irréaliste, déraisonnable, absurde, aussi contraire au bon sens et aux règles de la physiologie normale, que celui qui consisterait à faire ingérer en quelques mois à un jeune homme

(1) Un vol. 234 pages (Lyon, 1909, Mollat, rue de la Charité, 6). Voir Lyon Universitaire du 28 janvier 1910.

toute la provision d'aliments capables d'assurer sa nourriture pendant son existence entière, jusqu'à une vieillesse avancée.

Les connaissances théoriques sont des synthèses abstraites, des résumés systématiques, qui résultent du classement méthodique d'une foule de notions particulières, préalablement acquises par le travail analytique de nombreuses générations de savants.

Elles ne peuvent être comprises et assimilées par les débutants qu'à la condition d'être appuyées continuellement sur ce même travail analytique d'observation comparative, accompli par l'étudiant lui-même.

Il est vrai que le travail analytique personnel de celui-ci, allégé par l'expérience des anciens, et dispensé des tâtonnements auxquels ils étaient condamnés, est singulièrement facilité par les connaissances théoriques, sans lesquelles il ne saurait s'y prendre, et qui constituent même pour lui un guide indispensable ; mais, et c'est là le point essentiel, elles ne doivent pas lui être présentées d'abord et bloc comme un objet d'études préalables.

Ces connaissances théoriques ne doivent être absorbées que lentement, petit à petit, au fur et à mesure des observations, dont elles éclairent la marche et dirigent la pratique.

Dès le début, l'étudiant doit s'appliquer à la contemplation directe d'une plante ou d'un fragment de plante ; il doit se demander, en l'examinant, quels sont les traits particuliers qui caractérisent cette plante, et qui permettront par la suite de la comparer à d'autres, en constatant qu'elle présente avec celles-ci des différences plus ou moins grandes et des ressemblances plus ou moins approchées, suivant qu'on se place à tel ou tel point de vue. Ces traits particuliers sont ce qu'on appelle des caractères ; les points de vue, auxquels on doit se placer successivement pour les rechercher, sont des idées générales, directrices du travail d'analyse à accomplir par l'observateur.

Analyse veut dire décomposition, division d'un ensemble en ses parties constituantes.

C'est tout d'abord une opération de l'esprit, qui, pour prendre connaissance d'un objet compliqué, comme une plante, a besoin de le décomposer mentalement en un certain nombre de parties, pour examiner celles-ci successivement les unes après les autres ; et, si chacune de ses parties est elle-même plus ou moins compliquée, se voit obligé de la décomposer à son tour en subdivisions de deuxième ordre, et ainsi de suite.

Dans certains cas, l'analyse mentale ne peut se faire, par suite du groupement de parties diverses qui se masquent, se cachent, s'enveloppent ou s'entremêlent, qu'à la condition de procéder d'abord à une séparation matérielle de ces parties, qui les détache et les isole les unes des autres, au moyen d'instruments tranchants et de divers accessoires utiles. Cette analyse matérielle est la dissection (action de couper en séparant).

Le questionnaire qui suit s'applique à la Botanique élémentaire ; celle-ci est par essence exclusivement macroscopique, c'est-à-dire qu'elle n'étudie dans les plantes que les parties bien visibles à l'œil nu, ou tout au plus parfois avec l'aide d'une simple loupe, et qu'elle laisse de côté, pour des études ultérieures plus difficiles et plus élevées, tout ce qui est du domaine de l'examen microscopique.

Tout livre qui mentionne des caractères microscopiques à côté des caractères macroscopiques des végétaux n'a pas le droit de prendre le titre de Botanique élémentaire et ne doit pas être mis entre les mains

d'étudiants, surtout d'enfants, qui n'ont pas appris à se servir d'un microscope composé et n'en ont pas à leur disposition. Ils ne sauraient d'ailleurs s'en servir utilement, s'ils n'avaient pas acquis une connaissance suffisante de la Botanique macroscopique.

Or, celle-ci, pour des raisons de bon ordre didactique, doit s'appliquer tout d'abord exclusivement à l'étude des plantes dites vasculaires, en laissant de côté celles que l'on appelle plantes cellulaires ou Cryptogames cellulaires (Thallophytes et Muscinées), dont il est impossible, le plus souvent, d'acquies une connaissance suffisante sans employer continuellement le microscope.

Les plantes vasculaires, au contraire, beaucoup plus aisément accessibles à l'observateur, peuvent être étudiées d'une manière déjà très approfondie (quoique assurément encore très incomplète à certains points de vue), par la seule vision directe, à l'œil nu, de très nombreux caractères macroscopiques qu'elles offrent à l'observateur attentif, désireux de les analyser.

Cette facilité tient surtout à ce que le corps de ces plantes est naturellement divisible en parties bien distinctes, que l'on appelle des organes, dont les limites sont d'ordinaire assez nettes pour qu'on n'éprouve pas d'embarras à les reconnaître, à les séparer par la pensée et à les étudier isolément les unes après les autres. C'est pourquoi l'observation analytique, appliquée à la Botanique élémentaire, c'est-à-dire offerte aux débutants les notions à la fois les plus accessibles et les plus fondamentales, doit se limiter à cette première partie de la science des végétaux que l'on appelle l'Organographie des plantes vasculaires.

Le travail d'analyse du jeune observateur botaniste a donc pour point de départ la connaissance des organes de ces plantes. Ces organes sont si nombreux et si variés que l'on éprouve naturellement le besoin d'apporter un certain ordre dans leur examen successif, dans leur énumération et dans leur description. Ici se place la première notion fondamentale dont il faudra rechercher immédiatement les applications dans la nature : c'est celle des organes des divers degrés qui se résument dans la notion des Membres.

Les membres du corps d'une plante ont des organes de degré moyen, plus ou moins bien définis, tant par des caractères habituels de forme extérieure que par des détails de leur structure intime, mais bien reconnaissables, surtout par les rapports de position qu'ils présentent entre eux.

Les membres sont des organes de degré moyen, c'est-à-dire qu'il y a dans une même plante d'autres organes, de degré inférieur aux membres, qui sont seulement des subdivisions de ceux-ci, et qu'il y en a d'autres, de degré supérieur, qui sont, au contraire, des assemblages de membres de même nature ou de nature différente. Il n'y a, en somme, dans le corps des plantes vasculaires, que des membres, des parties de membres et des groupes de membres. Les membres sont donc des unités fondamentales de l'organographie végétale, auxquels il faut toujours penser, en première ligne, pour la direction du travail d'observation.

Il y a trois sortes de membres : des tiges, des racines et des feuilles.

Les tiges portent ou peuvent porter d'autres tiges, des racines et des feuilles.

Les racines portent ou peuvent porter d'autres racines.

Les feuilles, portées par les tiges, ne portent pas d'autres membres, ni tiges, ni racines, ni autres feuilles.

Ces trois sortes de membres peuvent se décomposer chacune en parties ou organes de degrés divers, elles peuvent aussi former des groupements complexes dont les principaux, constitués ordinairement chacun par un sommet de tige entouré d'un certain nombre de feuilles, sont ou des bourgeons ou des inflorescences, ou des fleurs, ou d'autres organes mixtes plus compliqués encore.

Les trois sortes de membres, les principales sortes d'organes mixtes et les parties essentielles que l'on doit distinguer dans chacun d'eux, fourniront à notre Questionnaire les titres de ses grandes divisions et de leurs premières subdivisions.

Après ce premier travail de décomposition mentale de l'objet d'étude en ses diverses parties, à étudier l'une après l'autre, il y a lieu de continuer l'analyse par l'énumération des divers points de vue, auxquels il faut se placer successivement pour observer chacune de ces parties ; ces points de vue fourniront les titres des subdivisions des grands chapitres en autant de sections qu'il sera nécessaire.

Enfin, à chacun de ces points de vue, l'organe examiné pourra présenter telle ou telle des particularités possibles énumérées dans la section correspondante du Questionnaire, qui fournira à l'observateur les éléments des questions qu'il devra se poser à lui-même en examinant tel organe de la plante qu'il a sous les yeux. Les termes, substantifs, adjectifs ou autres, à employer pour formuler ces questions, ne sont pas définis dans le Questionnaire, qui ne serait trop alourdi : c'est dans le Vocabulaire qu'on ira chercher celles de ces définitions, dont on ne sera pas encore bien pénétré par une suffisante pratique.

Donc, en présence d'un échantillon végétal, on doit, en se guidant sur le Questionnaire, limiter d'abord son observation à l'un des organes qu'il offre aux regards (ou aux divers organes de même nature), et l'envisager en se plaçant successivement aux divers points de vue suggérés pour se poser à soi-même les questions indiquées.

Par exemple, on se demandera :

- « Les feuilles de ce rameau, au point de vue de l'ordre d'insertion, sont-elles isolées, opposées ou verticillées par trois, par quatre, etc. ? »
- « Au point de vue du mode d'attache, sont-elles pourvues d'une « gaine », terminée en ligule ou divisée en stipules... ? »
- « Au point de vue du contour général, leur limbe est-il orbiculaire, elliptique, ovale, obovale, triangulaire, linéaire, etc. ? »
- « La face inférieure, au point de vue de la vestiture, est-elle glabre ou garnie de poils ? Dans ce dernier cas, les caractères de ces poils permettent-ils de la qualifier de poilue, velue, pubescente, hirsute, hispide, laineuse, soyeuse ou cotonneuse... ? »

A toutes ces questions, l'observateur se répondra à lui-même, d'après les constatations faites au moment même sur l'échantillon ; ou plutôt c'est la plante elle-même qui répondra affirmativement à certaines des questions ainsi posées, et négativement à toutes les autres.

Société Astronomique du Rhône

La Société astronomique du Rhône a organisé deux grandes conférences scienti-

ifiques pour le samedi 19 et le mercredi 23 février, à 8 heures 1/2 du soir. La conférence du 19 aura lieu à la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, sous la présidence de M. Herriot, maire de Lyon, président d'honneur de la Société, avec le concours de M. Ch. André, directeur de l'Observatoire de Lyon.

Il y aura des projections lumineuses.

La conférence du 23 sera faite par M. Mascart, astronome à l'Observatoire de Paris, au profit des inondés du département du Rhône.

Un avis ultérieur fera connaître le sujet de ces conférences qui seront un véritable régal à la fois scientifique et littéraire.

LA PRESSE COUPABLE

De tous côtés même dans les milieux parlementaires où l'on n'a pas coutume de maltraiter les chenapans, considérés comme d'intéressantes victimes, la plus grande inquiétude se manifeste à l'égard de la recrudescence du crime et surtout du crime juvénile. Et les moralistes, et les sociologues s'efforcent de rechercher les causes de cette déplorable situation, les uns s'en prenant à l'organisation sociale, les autres à la décomposition morale et à la disparition des croyances religieuses. Tous ont peut-être raison, mais oublient parmi les responsables, parmi les coupables, vrais-je dire, certains industriels qui ont fait de la grande presse l'instrument le plus certain de la démoralisation des masses.

Ouvrons cette feuille à gros tirage dont le directeur-proprétaire jouit d'une très enviable situation financière. En première page, un article de fond s'étale à la place où nos ancêtres du journalisme, gens bien démocrates, avaient à discuter quelque problème de haute politique. Il s'agit des « Apaches », de la police et du Parquet. « Plus loin, ces titres alléchants : « Encore un crime. — Les assassins de la conciergerie. A la dernière heure, je lis : « Un crime sauvage a été commis... L'affreuse orgie de trois assassins. — Les effrayantes victimes. — Les crimes de Girard. — L'assassin de Neully. — Le crime de la rue d'Orchamps. — Godard fut empoisonné par arsenic et strychnine. » Le tout est illustré de portraits et de gravures explicatives. Nous trouvons l'effigie sympathique de deux jolis chevaliers du surin, accompagnés de leurs charmantes amies, et voisinant avec le ministre de la guerre d'Espagne. Une photographie sortie du Kodak d'un reporter subtil nous aide à comprendre la manière dont on étrangle les vieilles conciergeries pourvues d'économies. Et quand messieurs les assassins gravitent le rude calvaire de la guillotine, le même reporter saisira leurs traits convulsés par l'angoisse de la fin proche, ou le regard assuré qu'ils croient devoir afficher devant le sinistre couteau. Et les « amineurs » liront avec délices l'historique détaillé de leurs derniers moments retracés par un de nos modernes Dangeau, puisant dans cette lecture le courage nécessaire pour aller expédier ad patres l'antique fruitière ou l'épicerie catarrheux du coin de la rue.

La grande presse n'a plus d'attentions que pour les sinistres bandits qui terrorisent une nation civilisée ou soi-disant telle, avec la même assurance que les chauffeurs de l'avant-dernier siècle ou les fire-laine du temps de Louis XI. Elle les choisit, les censure, les fait, elle les publie, qu'elle refuse sans vergogne aux penseurs et aux savants, ou qu'elle leur fait payer au tarif des annonces commerciales. Et des lecteurs bénévoles s'emparent de l'interview prise à l'émouvant des Batignolles, racontant ses exploits et ses amours.

Au quotidien se joint l'hebdomadaire qui fait surtout l'éducation populaire par l'image. En face des interprètes de Chantecleire, nos kiosques exposent d'admirables scènes de meurtres, de pillages et d'incendies, ou bien la figure atroce d'un misérable poussé sous le atout de Deibler. Il y a d'innombrables feuilles qui, chaque semaine, éblouissent sur leur sale papier du sang coulant à flots de plaies béantes, étalent en couleurs criardes des portraits de victimes et de sacrilèges. L'imagination infernale de mauvais barbouilleurs se met à la torture pour bâtir quelque scène très macabre, et les petits enfants qui viennent à l'école, une chanson aux lèvres, ignorants encore du mal et du vice, s'arrêtent pour contempler ce spectacle à la fois inesthétique et immoral. Des vertueux se naturels se sont mis en campagne pour faire disparaître de la voie publique les nudités qui choquent leurs tardives pudeurs. Je ne dis pas que ces personnages antiques et solennels soient pour ce fait répréhensibles et passibles d'un second monnaie de la feuille de vigne, semblable à celui dont les étudiants parisiens honorent jadis un farouche défenseur de la morale, mais il me paraît plus urgent de combattre la réclame offerte aux criminels par un certain nombre d'aigrefins sans vergogne, petits ou grands, qui se font des rentes aux dépens de notre sécurité à tous. Un dessin de Willette, si court vêtue soit-il, est moins néfaste que ces ignominies placardées au bon endroit sur nos avenues les plus passagères. Un coup de balai vigoureux s'impose, à Lyon comme à Paris. Que l'autorité compétente veuille bien s'en occuper quelque jour et nous débarrasser au plus vite, sinon des journaux imposants auxquels, hélas, on ne peut pas toucher, du moins de ces affreuses livraisons qui ne servent qu'à corrompre leurs lecteurs et à leur donner le goût de la violence et du sang !

MEMENTO

CONFÉRENCES, COURS PUBLICS EXCURSIONS

FACULTÉ DES LETTRES

Le lundi 14 février, à 5 h. 1/2, M. Zimmermann : L'Extrême-Orient et les Colonies tropicales d'Asie.

Le mardi 15 février, à 5 h. 1/2, M. Bertaux : La Renaissance et l'Humanisme dans l'art italien.

Le mercredi 16 février, à 5 h. 1/2, M. Depéret : Principes généraux de Géographie physique.

Le jeudi 17 février, à 5 h. 1/2, M. Courant : Les principales époques de l'Histoire du Japon.

Le vendredi 18 février, à 5 h. 1/2, M. Germain de Montauzan : Recherches sur Lyon gallo-romain.

FACULTÉ DE DROIT

Le lundi 14 février, à 8 h. 1/2, salle des conférences, M. Bouvier : Cours de science financière : « Les Centimes additionnels ».

PALAIS DES ARTS

Le lundi 14 février, à 8 h. 1/2, M. Bertrand : Les trois étapes du Socialisme.

Le mardi 15 février, à 8 h. 1/2, M. le Dr Jarricot : Hygiène infantile.

Le mercredi 16 février, à 8 h. 1/2, M. Latreille : La Vie et les Œuvres de Molière.

Le mercredi 16 février, à 8 h. 1/2, M. Couvreur : Les Phénomènes de la vie dans la série animale.

Le jeudi 17 février, à 8 h. 1/2, M. Lévy-Schneider : Histoire de Lyon aux XVI^e et XVII^e siècles.

Le vendredi 18 février, à 8 h. 1/2, M. Chevassus : Physique de la Locomotion (aviation).

Le samedi 19 février, à 8 h. 1/2, M. Nayrac : Cours de psychologie expérimentale appliquée à l'éducation.

Le samedi 19 février, à 8 h. 1/2, Dr Weigert : Prophylaxie des Maladies contagieuses.

PALAIS DU COMMERCE

Le lundi 14 février, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est), M. le Dr Navarre : Hygiène et Climatologie.

Le lundi 14, mercredi 16 et vendredi 18 février, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Benali-Fekar : Cours de langue arabe.

Le mardi 15 février et le vendredi 18, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est), M. Zimmermann : Cours d'histoire et de géographie.

Le mardi 15 février, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Brouilhet : Économie et législation.

Le mercredi 16 février, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Vaney : Cultures et productions coloniales.

Le jeudi 17 février, à 8 h. 1/2, (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Courant : Mœurs et coutumes d'Extrême-Orient.

Le mardi 15 février et le vendredi 18, à 8 h. du soir, M. Courant : Cours de langue chinoise.

Société Pédagogique de Langues Modernes

Les langues modernes et les analogies Pour les Petits...

Il est difficile d'écrire sur l'enseignement de la grammaire, sans être tenté de dire les raisons pour lesquelles on le croit utile ou inutile dans nos classes, — avant d'exposer ce que doit être le procédé rationnel de cet enseignement. « La complaisance qu'on a pour ses ouvrages est un des péchés les plus dangereux » — et des plus fréquents. En outre, j'avouerai que j'ai quelque satisfaction à méditer de la grammaire à qui j'ai souvent sans doute donné le plaisir bien doux de se voir vengé. On ne saurait assez méditer du mauvais emploi que l'on en fait. Il est bon de ressasser ces vieux procès, ne serait-ce que pour détourner de ces questions frivoles les esprits capables de mieux faire.

La grammaire particulière d'une langue est fondée sur l'analogie. L'art grammatical repose sur l'analogie.

Les premiers grammairiens latins appelaient analogie ce que l'on appelle communément la grammaire. Parcourez un recueil des grammaires des premiers grammairiens de Rome, celui de Dionysius Gothofredus, par exemple, très connu au XVII^e siècle, et vous verrez que la grammaire se composait surtout des termes essentiels de la nomenclature et d'un groupement d'analogies. Les grammairiens du moyen âge, Isidore de Séville, par exemple, encyclopédie de la connaissance humaine. Mais les premiers grammairiens avaient une autre idée de la grammaire. C'est cette conception que nous devons adopter pour l'enfance. L'analogie, c'est le procédé de l'esprit qui s'élève par l'observation des rapports à la raison de ces rapports. Or, il est inutile de donner immédiatement à l'enfant raison de ces rapports. Il faut lui demander une raison instinctive. Charles Bonnet disait : « L'instinct n'est que le résultat des impressions des objets sur la machine et la portée de l'instinct est en raison directe du nombre, de l'espèce et de l'intensité des sensations. » — Il faut en conclure que, dans nos classes, il est logique de multiplier les analogies par la langue parlée ou la lecture, et de ne pas trop s'inquiéter des exceptions. Plus tard, la grammaire tentera de les classer et de les expliquer. Chez les Romains, on apprendait les langues par l'analogie, c'est-à-dire que l'on demandait à l'élève de se baser sur « la conformité aux choses qui se trouvent déjà établies et sur laquelle on se fondait,

comme sur un modèle, pour faire des mots ou des phrases semblables aux mots et aux phrases déjà établis. » L'on ne conduisait l'élève chez le grammairien que lorsqu'il savait parler et lire la langue : le rôle du grammairien était de parfaire l'ouvrage du pédagogue ou grammairiste. Ce qui prouve l'importance que l'on attachait à l'analogie, proche parente de l'induction, c'est la discussion qui divisa longtemps les rhéteurs et les grammairiens : fallait-il suivre l'analogie, c'est-à-dire la logique — ou l'anomalie, c'est-à-dire étudier la langue telle que l'apprend l'usage, avec ses exceptions ?

Non seulement l'analogie est suffisante pour l'étude de l'accentuation, mais elle suffit pour donner une connaissance rudimentaire de la grammaire qui permet d'aborder la lecture des textes modernes, et d'intéresser les élèves à une sémantique simple servant à l'histoire des mœurs et des idées.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas employer l'analogie comme un instrument utile pour les études philologiques. Hâtons-nous de dire que nous ne voulons l'employer que parce qu'elle est une des formes de l'association des idées, et qu'elle est suffisante même pour l'étude des langues à inflexions compliquées. Quand l'élève aura appris la langue, et que les idées abstraites ne l'effraieront plus ; quand par une lente assimilation des anthologies, en 4^e, 3^e et 2^e, il pourra dire qu'il est en pays de connaissance, il abordera l'étude des Abstractions Grammaticales, en Première. Il aura lu beaucoup et beaucoup retenu.

Les manuels de physiologie nous disent que le langage est le résultat des mouvements réflexes des sens ; qu'il fut d'abord langage pathétique, puis imitatif, puis conventionnel, mais qu'il fut toujours analogique. Quel que soit l'organe qu'affectent nos sensations, elles agissent par quelque ébranlement, par des vibrations comparables à celles que les sons produisent sur l'oreille. Ces sensations ne sont pas toutes perceptibles par l'ouïe, mais elles sont exprimées par des sons qui opèrent sur l'oreille, à peu près, le même effet qu'elles opèrent sur leurs organes propres et respectifs. » Par exemple, l'impression du rouge, dure à la vue, sera rendue par des sons qui dominent l'r. Par analogie, tous les objets ayant une ressemblance prochaine ou éloignée avec un objet déjà nommé, ou arrotant la tendance à prendre des noms de même racine. La nature a établi entre les objets et les sons qui les désignent des rapports tels que

Feuilleton du Lyon Universitaire

LA COMMISSION LYONNAISE EN ALLEMAGNE

Rapport présenté au nom de la Commission lyonnaise chargée d'étudier plusieurs hôpitaux modernes de l'Allemagne et du Danemark.

(SUITE)

Enfin, à droite et à gauche de l'entrée, les cliniques pour les maladies des yeux, du nez et des oreilles, la dermatologie, les cliniques pour les enfants. Lorsque cet hôpital sera ouvert au public, ce qui ne saurait tarder, il constituera un admirable établissement, à la fois hospitalier et universitaire. On voit que les auteurs des plans et les constructeurs ont obéi à trois préoccupations essentielles : 1^o assurer aux malades tout le confort et tous les soins désirables. La séparation des chambres communes en quatre compartiments procède de cette intention ; 2^o assurer un enseignement irréprochable aux étudiants. De là, cette multiplication des amphithéâtres et des laboratoires, cette perfection des instituts annexes, comme l'Institut du professeur Salomonson. La salle de cours pour la médecine, qui couvre 1.225

mètres carrés, a coûté à elle seule 267.000 francs ; 3^o doter l'hôpital d'excellents services généraux. Il faut noter le prix de l'installation du chauffage et de la ventilation : 1.165.000 francs. L'ensemble des services généraux coûte 10.315.000 francs. Par cette série de considérations s'explique le prix vraiment élevé du Regshospital : 13.904.000 francs (dont 2.095.000 francs pour le mobilier et les appareils).

Copenhague. — HOPITAL DE BISPEBERG.

On peut juger de l'activité sociale des Danois par le fait suivant. Alors que le Regshospital n'est pas encore terminé, ils ont cru nécessaire d'entreprendre la construction d'un nouvel établissement : l'hôpital de Bispebjerg (de la montagne de l'évêque). Cet hôpital nous a été montré par M. le Président supérieur (Préfet) Oldenbourg, par M. le bourgmestre Jensen, chargé de l'administration des finances et hôpitaux, et par M. le vice-bourgmestre Hage. Il a été établi à cinq kilomètres de l'Hôtel de Ville. La construction (13) en a été décidée par un vote du Con-

(13) Voir la notice en quatre langues éditée par la ville de Copenhague (København Kommune, Magistratsens, 27 Afdeling 1910) à laquelle nous empruntons les renseignements qui vont suivre.

seil municipal en date du 2 mars 1908. Les frais de premier établissement, sans compter le prix du terrain, doivent s'élever à 12.500.000 francs environ ; l'hôpital devant avoir 1.278 lits, le prix du lit sera d'environ 9.850 francs. Le terrain choisi est situé au Nord de Copenhague ; il s'élève en pente douce, du Sud au Nord. A l'entrée, au bas de la pente, est placé, suivant la formule allemande déjà adoptée pour le Rigshospital, le bâtiment de l'administration entouré de larges espaces. Sur le grand axe, les quatre bâtiments de chirurgie constituent un premier groupe, tous les bâtiments étant reliés aux deux salles d'opération. Ainsi a été évitée la faute commise à l'hôpital Virchow pour le transport des malades. C'est d'ailleurs le caractère essentiel de cet hôpital que tous les services sont reliés par une communication souterraine très heureusement comprise. Derrière le groupe de la chirurgie, séparés par une très large allée formant jardin, s'élèveront huit pavillons de médecine, quatre à droite, quatre à gauche. Des jardins sépareront les différents pavillons. Une large allée plantée d'arbres encadrera d'un rectangle de verdure toutes ces installations tandis qu'un jardin anglais couvrira la terrasse supérieure. En dehors des installations de malades, sur les faces du rectangle, les services généraux ; à savoir, de droite à gauche, la cuisine, la

buanderie et le chauffage central, groupés suivant la formule de l'hôpital Virchow ; les bâtiments des infirmières et des employés, les écuries ; un service d'isolement ; la chapelle et l'institut pathologique, tout en haut du terrain ; un second pavillon d'isolement ; une seconde maison d'infirmières et les bains. Des espaces libres sont réservés pour les agrandissements possibles. Ce matin, le coup d'eil est charmant. Un air vif a séché la boue. Le soleil égale cet immense chantier où s'élèvent déjà, à côté des vieilles fermes danoises, les bâtiments en briques rouges. Des bois encadrent l'horizon. En face, derrière les groupes de jardins ouvriers, se profilent les toits, les cheminées, les églises de Copenhague ; la vue s'étend jusqu'à la mer.

Les cours sont creusées de façon à éclairer le plus possible les sous-sols. Les fondations sont en béton, les toits en tuiles rouges. Dans les bâtiments, nul ornement inutile n'a été prévu. L'architecte se propose de leur donner, dit la notice, un air confortable de maison hollandaise. Des boiseries peintes en blanc ; des vérandahs ; des escaliers en bois ; des planchers en bois dans les pièces d'habitation, en béton recouvert de linéoleum dans les salles de malades, en terrazzo dans les laboratoires et cuisines, en dalles dans la chapelle, en béton dans les sous-sol. La séparation des étages en béton armé.

Les soubassements garnis de briques émaillées ou vernissées. Dans les salles de malades, tous les murs finissent à l'huile. Les croisées à doubles fenêtres.

La superficie totale du terrain est de 207.000 mètres carrés dont 29.000 mètres carrés seulement seront bâtis. La superficie du terrain sera donc de 162 mètres carrés par lit, chiffre considérable, le plus élevé que nous ayons constaté. La notice donne le détail du devis. Je note les chiffres suivants : Administration et consultations, 1 million 016.900 fr. ; 12 bâtiments pour malades, 4.845.430 fr. ; 2 bâtiments pour opérations, 521.000 fr. ; 2 bâtiments pour infirmières, 1.081.600 fr. ; (cette dépense me paraît exagérée) ; salle de réunions, 103.800 fr. ; machines et chaudières, 920.150 fr. ; cuisine, 545.000 fr. ; buanderie, 516.000 fr.

Il a été prévu que la salle destinée à servir à la célébration des offices religieux pourra être utilisée aussi comme salle de conférence ou de fêtes.

Le malade entrant dans l'hôpital sera installé sur un brancard à roues et, par le moyen des tunnels et des ascenseurs, transporté jusqu'à son lit sans avoir eu à quitter ce brancard. La ventilation paraît devoir être parfaite ; l'air frais aspiré du dehors, sera chauffé et saturé d'eau dans une chambre à + 5^o. Ayant été porté ensuite à la température de + 13^o, l'air passe dans le ventilateur d'où il est

chassé à travers des chambres calorifères dans les canaux à air frais qui débouchent dans les différentes pièces et appartements. La sortie de l'air de ces pièces a lieu sans emploi de ventilateurs par des canaux d'aspiration qui, toutefois, ne permettent la sortie que des 2/3 de la quantité d'air amenée dans une pièce. Le reste doit se frayer un passage par les fissures des portes et fenêtres et par les murs ; l'effet obtenu par l'application de ce procédé est une pression de haut en bas dans les chambres de malades (14). Les déchets ménagers seront brûlés dans un four d'incinération. Ce qui frappe, dans l'étude de ce magnifique projet, c'est la collaboration constante des ingénieurs, dirigés par l'ingénieur de la ville, M. A. C. Karsten et des architectes, dirigés par le professeur Martin Nyrop qui s'est déjà signalé par la construction du remarquable hôtel de ville de Copenhague.

Copenhague. — LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE.

La ville de Copenhague possède encore un grand nombre d'hôpitaux. Notre visite à l'hôpital du Sund nous a permis de nous rendre compte des moyens que le Danemark a employés pour lutter contre la tuberculose. M. le Dr F. Tobiesen nous a renseignés

(14) Notice, p. 16.

l'on a voulu voir dans les mots des sons, des couleurs, des senteurs, etc. On admet aujourd'hui la correspondance possible de ces phénomènes. Non seulement l'analogie s'est imposée pour la formation des mots, mais encore on l'a subie pour indiquer par des inflexions les rapports des mots, et pour la structure de la phrase. Nous avons subi l'analogie, car elle est née de l'habitude. L'homme a été livré « aux mains de la lente habitude », avant qu'il ne puisse se servir de la raison qui n'est survenue que plus tard, quand il a voulu fixer les règles du langage formé. L'habitude, cette vieille au pas monotone, a créé l'analogie. L'habitude c'est la nature même et, dans l'acquisition du langage, nous la subissons jusqu'au moment où la raison la supplante.

Pesons les mots de la définition de Sully-Prudhomme :

L'habitude est une étrangère
Qui supplante en nous la raison.
C'est une ancienne ménagère
Qui s'installe dans la maison.

Elle est discrète, humble et fidèle,
Familière avec tous les coins ;
On ne s'occupe jamais d'elle,
Car elle a d'invisibles soins.

Elle conduit les pieds de l'homme,
Sait le chemin qu'il eût choisi,
Connait son but, sans qu'il le nomme,
Et lui dit tout bas : « Par ici ! »

Travaillant pour nous en silence,
D'un geste sûr, toujours pareil,
Elle a l'œil de la vigilance,
Les lèvres douces du sommeil.

Mais, imprudent qui s'abandonne.
A son joug, une fois porté !
Cette vieille, au pas monotone,
Endort la jeune Liberté !

Et tous ceux que sa face obscure
A gagnés insensiblement,
Sont des hommes par la figure,
Des choses par le mouvement !

S. P.

Mais quand s'est formé le langage conventionnel, notre esprit a analysé nos perceptions, matériaux nécessaires de la pensée, et il les a rapprochées et comparées. Cette énergie naturelle que nous appelons l'esprit a produit la pensée, comme le corps produit le mouvement. Il est bon de glisser sur ces questions quand on n'est pas de la partie et de ne pas s'abandonner à ses pensées. Mais enfin nous pouvons bien dire que l'action de l'esprit est la pensée ; que la pensée en s'exprimant par un jugement, s'est servie de trois termes : un sujet, représentant l'objet sur lequel l'esprit va se prononcer ; un attribut qui dira ce que l'esprit énonce du sujet ; et un troisième terme indiquant le jugement de l'esprit sur le rapport du sujet et de l'attribut. — c'est le verbe ou mot par excellence de la proposition. Par analogie, on procéda de même manière pour l'expression de tous les jugements. Mais ce n'est que longtemps après la création d'une langue que l'on s'avisa de l'analyser, et de distinguer les mots essentiels et constitutifs de la proposition. Et cependant, même dans les milieux les mieux cultivés, nous ne pensons et ne parlons que par analogie. Nous suivons une logique naturelle, instinctive qui nous dirige souvent à notre insu. Les langues ne s'en portent pas moins bien, parce qu'elles ont été créées par cette logique instinctive qu'est l'analogie. Il y a donc analogie quand nous apercevons qu'il y a un rapport entre une chose et une autre. Les rapports des choses entre elles reposent sur le tableau que nous offre le monde physique et moral, d'une part, et de l'autre sur la nature de notre esprit. Nous saisissons les rapports des choses parce que l'univers est ce qu'il est, et parce que nous existons tels que nous sommes. La grammaire d'une langue est fondée sur l'analogie des mots qui la

composent. Mais la grammaire est un abrégé des analogies ; elle établit des principes abstraits ; elle exige donc plus de raisonnement que de mémoire. Le tort des grammairiens n'a pas été seulement d'entasser dans une grammaire, des montagnes d'exceptions, mais aussi et surtout d'avoir voulu imposer ces études abstraites à l'enfant qui de 7 à 18 ans, a plus de mémoire que de raisonnement : on veut renvoyer trop tôt l'ancienne ménagère.

L'étude de la grammaire suppose du jugement ; l'étude des analogies exige de la mémoire. Nous avons dit que les analogies, dans les inflexions des mots ou les constructions des phrases, ne sont que le résultat de l'habitude. L'enfant préfère se livrer « aux silencieuses mains de la lente habitude », que de faire l'effort nécessaire pour se hausser jusqu'à l'abstraction.

Les deux tiers d'une classe en sont incapables. D'ailleurs les principes abstraits de l'art de parler et d'écrire ne nous sont point présents quand nous pensons. L'esprit sent une répugnance extrême à ne composer que d'après ces principes. Les grammairiens ont voulu, malgré les protestataires qui cependant n'ont jamais manqué, faire commencer l'étude des Langues par une méthode qui fut effrayante et inintelligible pour les enfants. Assurément, disait J. Gérard Vossius, il est bon d'apprendre toutes ces choses abstraites que l'on accumule dans les grammaires ; c'est même nécessaire ; mais ce n'est pas par là qu'il faut débiter. A côté des grammaires monstrueuses des XVI^e et XVII^e siècles, on voit les protestataires tenter d'épargner ces terreurs à l'enfant. Parmi les ouvrages composés pour le « grand dauphin » (fils de Louis XIV), nous trouvons les *Analogies de la Langue latine* de De Leuvre, ouvrage inachevé, mais qui nous laisse voir comment on comprenait ces analogies : l'étude se bornait à la conjugaison des verbes, à la déclinaison des noms, à la construction des mots simples et composés ; à l'étude des faits essentiels de la syntaxe, c'est-à-dire à l'usage établi dans une langue pour lier les mots entre eux de façon à exprimer les rapports dont la perception constitue ce qu'on appelle la *raison humaine*. On pensait qu'il fallait baser l'étude de la langue sur la cueillette des analogies faites dans les textes que l'on commentait au moyen de l'énumération des rapports des mots entre eux, — les vieilles catégories des Scolastiques ! On apprenait la langue parlée et écrite par la lecture des auteurs, et non par l'étude de la grammaire. Mais lorsque les langues mortes cessèrent d'être parlées ou qu'elles furent outrageusement parlées, on crut à la toute-puissance de la grammaire qui, d'ailleurs, exigeant un effort, ne pouvait pas déplaire à des pédagogues religieux désireux de mortifier l'esprit par des travaux d'ascètes. Il y avait bien aussi une autre raison qu'il vaudrait mieux taire. Le maître, qu'il eût appris la langue par l'analyse, par les leçons de choses ou par la synthèse, c'est-à-dire par la grammaire, le maître trouvait plus de douceur à imposer des idées abstraites qu'à refaire avec ses élèves le chemin de l'analyse, qui n'était pour lui qu'un monotone recommencement. Après l'échec de Rollin, l'abbé Pluche, pour engager les Collèges à changer leur méthode, leur disait : « Adoptez la lecture des auteurs, qui vous apprendront la langue par analogie ; la santé de vos maîtres ne sera pas autant exposée qu'aujourd'hui ; ils ne seront plus exposés à s'ennuyer — l'ennui, selon plusieurs médecins, étant un poison mortel. — Avec votre méthode grammaticale, les

maîtres ne sont pas moins dégoûtés par leurs écoliers, qu'ils ne les dégoûtent. » En effet, par la lecture que l'on proposait comme seule base de l'enseignement des langues mortes, l'élève cueille les analogies, se haussant peu à peu jusqu'aux idées abstraites, intéressé par l'idée du texte qui est le miel aidant à avaler la potion.

(A suivre).

BAL DES ÉTUDIANTS

COMMISSION DU BAL DES ÉTUDIANTS 1910

Le concours des maquettes pour l'affiche du bal a eu lieu jeudi dernier au siège de la Commission, avec le gracieux concours de :

M. Bardey, professeur aux Beaux-Arts ;
M. Castex-Desgranges, professeur aux Beaux-Arts ;
M. Morisot, professeur aux Beaux-Arts ;
M. Ploquier, professeur aux Beaux-Arts ;
Et des Membres du bureau de la Commission.

Treize maquettes figuraient. Elles furent ainsi classées :
1^{er} prix (50 fr.) : M. Beaussier.
2^e prix (20 fr.) : M. Barlet.
Mention honorable à la maquette 6 présentée par l'Atelier d'Art de la rue du Bœuf.

**

La Commission organisera pendant la durée du bal qui aura lieu le 12



TABLEAU DES EXAMENS

ÉPREUVE OBSTÉTRICALE

Jury : MM. Fabre, président ; Com-mandeur, Voron.

Candidats : MM. Stéfani, Chap-pet, Montagard, Chatonnet, Mohamed Samy, Gourre.

Le mardi 15 février, à 9 heures du matin, à la Charité (laboratoire de la clinique obstétricale).

TROISIÈME EXAMEN DE DOCTORAT
(Première partie)

Jury : MM. Pollosson (M.), prési-dent ; Tixier, Voron.

Candidats : MM. Hermantier, Buis-son, Jourdan, Nain.

Le mardi 15 février, à 5 heures, épreuve de médecine opératoire au laboratoire pour les deux premiers candi-dats, puis oral pour tous les candi-dats (salle des thèses).

CINQUIÈME EXAMEN DE DOCTORAT
(Première partie)

Jury : MM. Jaboulay, président ; Villard, Gayet.

Candidats : MM. Stéfani, Chap-pet, Montagard.

Le mardi 15 février, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Jaboulay).

Jury : MM. Vallas, président ; La-royenne, Thévenot.

Candidats : MM. Chatonnet, Moha-med Samy, Gourre.

Le mardi 15 février, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu (service de M. Vallas).

DEUXIÈME EXAMEN DE DOCTORAT

Jury : MM. Doyon, président ; Clu-zet, Regaud.

Candidats : MM. Moisson, Didier, Febrier, Grain.

Le mercredi 16 février, à 5 heures (salle des examens. — N° 2).

mars prochain un concours auquel pourront prendre part toutes les per-sonnes qui le désireront.

Différents prix seront accordés, bannières richement brodées, souve-nirs précieux pour les personnes qui les auront obtenus.

Il y aura huit bannières ainsi ré-parties :

- 2 prix de beauté ;
- 2 prix de costumes ;
- 1 prix d'originalité ;
- 3 prix de groupes ;

En outre il sera distribué aux con-currents, par ordre de mérite, plu-sieurs mentions honorables et de nom-breuses cannes d'honneur.

Les personnes désirant avoir des renseignements complémentaires peu-vent s'adresser au siège de la Commis-sion, 15, rue Jean-de-Tournes.

LES GRANDES COLLECTIONS LYONNAISES

I. LES MUSÉES

1^o Palais des Arts. — Ce palais contient neuf musées différents ayant une com-mune entrée : musée de peinture, de sculpture, de gravure, d'épigraphie, de numismatique, de sigillographie, d'archéologie antique, d'archéologie du moyen-âge et de la renaissance, muséum des sciences naturelles.

Heures d'ouverture : de 9 à 11 h. 1/2, le matin ; de 1 h. à 5 h. le soir, en été ; de 9 à 11 h. 1/2 le matin, de 1 h. à 4 h. seulement en hiver. Prix d'entrée : 1 fr. par personne, ou 0 fr. 50 par personnes

groupées. Entrée gratuite le dimanche et le jeudi après-midi.

2^o Palais du Commerce. — Musée his-torique des tissus. (Collection d'une ri-chesse unique.) Ouvert les jeudis, diman-ches et jours de fêtes, de 11 h. à 4 heures. Tous les autres jours, les visiteurs peu-vent être admis sur leur demande, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Les jours réservés, les gardiens sont à la disposition des étrangers pour leur faci-liter la visite des collections. Entrée place de la Bourse.

Musée colonial. — Pour visiter le mu-sée colonial, s'adresser à la Chambre de commerce. Visible tous les jours, de 8 heures à 11 heures et de 2 à 5 heures, le dimanche excepté. Ce musée est au Pa-lais du Commerce.

3^o Faculté des lettres. — Musée des moulages. Visible tous les jours, de 8 à 11 heures, le dimanche excepté.

Le Palais de la Faculté des lettres ren-ferme encore un musée pédagogique et un musée géographique, tous deux fort intéressants.

4^o Faculté de médecine. — Les collec-tions de la Faculté lyonnaise de méde-cine sont très riches : musées d'anato-mie, d'anatomie pathologique, de parasitologie, d'hygiène, de médecine légale, d'histoire de la médecine et de la phar-macie à Lyon.

5^o Faculté des sciences. — Collections très riches aussi de zoologie, de géolo-gie (celle-ci unique en France pour l'étu-de des vertébrés tertiaires), de minéralo-gie pure et appliquée, de botanique gé-nérale et appliquée. Ces collections sont ouvertes tous les jours de la semaine, de 8 heures à 11 heures et de 1 heure à 6 heures.

IV. ARCHIVES

1^o Archives municipales, mairie cen-trale. Ouvertes de 9 à 5 heures, et le sa-medi, de 9 heures à midi seulement.

2^o Archives départementales, Préfcture. Ouvertes de 10 h. à 4 h. et, le sa-medi, de 9 h. à midi seulement.

V. ÉTABLISSEMENTS DIVERS

1^o Ecole de tissage, place Belfort, 2. — La visite des ateliers où l'on voit fonc-tionner les divers métiers de l'industrie de la soie, est fort intéressante. On peut la faire tous les jours, de 10 heures à midi et de 4 à 6 heures. S'adresser au concierge.

CHOCOLAT MENIER

CACAO - MENIER

SOMMAIRE

DU NUMÉRO DU LYON UNIVERSITAIRE

Du 4 Février 1910

1. Société pédagogique des Langues modernes de Lyon.
2. Conseil de l'Université.
3. Nos Facultés.
4. Au Palais.
5. Les nouveaux Programmes d'En-seignement du Dessin.
6. L'Enfance anormale (A. B.).
7. Les Serate italiane.
8. Revue des Cours publics.
9. La Désaffectation de l'Hôtel-Dieu.
10. L'Université d'Alger (suite).
11. Memento des Cours et Conféren-ces.
12. Cercle des Annales.
13. Société d'Anthropologie.
14. Société des Grands Concerts.
15. Bibliographie.
16. Tableau des Examens.
17. Feuilleton du *Lyon Universitaire*: La Commission lyonnaise en Allemagne.

Le Lyon Universitaire demande des « Correspondants-Étudiants » dans toutes les Universités de France et de l'Étran-ger. — Écrire à M. l'administrateur.

VÉRITABLE CITRONNADE BIGALLET

EUMICTINE

INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyérites, Pyélo-Néphrites, Pyuries, Bactériurie, Phosphaturie, Ammoniturie Lithiase rénale, etc.

8 à 12 capsules par jour. — Toutes pharmacies et Pharmacie du Roule, 71, avenue d'Antin, Paris. — Prix : 4 fr. 50

LIVRES

La LIBRAIRIE THÉOPHILE GORAS 67, quai de l'Hôpital LYON

REPOUD À TOUTE OFFRE D'ACHAT ou de VENTE de LIVRES D'OCCASION EN TOUS GENRES

"L'Alliance Commerciale"

SOCIÉTÉ CIVILE DE MUTUALITÉ ENTRE NÉGOCIANTS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS DE FRANCE, DES COLONIES ET DE L'ÉTRANGER

SIÈGE : 62, Rue de Provence, 62, à PARIS

MM. les Négociants et Industriels, ainsi que MM. les Banquiers et hommes d'affaires sont informés que lors de leurs séjours à Paris le siège de l'Alliance Commerciale est à leur disposition pour : Election de domicile, rédaction, réception et transmission de leur correspondance, rendez-vous d'affaires, etc.

Services divers, Sténo-Dactylographes, Interprètes, Téléphone, Bibliothèque.

DEMANDER NOTICES EXPLICATIVES

abondamment sur cette question qui passionne à l'heure actuelle les esprits prévoyants du monde entier.

Les quatre baraquas qui constituent l'hôpital de tuberculeux ont été mises en usage en 1903. Elles ont coûté 850.000 francs, soit 5.000 francs par lit. Chacune d'elles contient d'ordinaire quarante malades ; en cas d'urgence on ajoute des lits. En hiver, l'hôpital peut recevoir environ deux cents malades. La baraque contient trois grandes salles, de douze malades chacune, bien aérées et éclairées, et des chambres particulières pour isoler les agités ou les agonisants. Les malades pratiquent la cure d'air dans de grandes verandahs chauffées. Le chauffage se fait avec de l'air humide et réchauffé ; mais les malades, dont beaucoup viennent des sanatoria, réclament aussi — et on leur accorde — la ventilation par les fenêtres.

L'opinion publique en Danemark seconde avec une intelligence ingénieuse les efforts des savants. La légation de France, qui a fait de ces questions une étude approfondie, nous signale les procédés employés pour intensifier le public dans toutes ses classes à cette lutte indispensable. Récemment à eu lieu, à l'imitation de la « fête de mai » des Suédois, une fête d'automne où les jeunes filles de la ville ont vendu au profit des œuvres antituberculeuses une telle quantité de fleurs que

le bénéfice net en quelques heures a été de 50.000 francs. Mais l'Etat lui-même, fidèle à son devoir, dirige cet immense effort. Une loi a organisé :

1^o Des hôpitaux sur le littoral pour enfants scrofuleux et tuberculeux ;

2^o Des sanatoria pour tuberculeux au début ;

3^o Des hôpitaux de tuberculeux destinés aux malades de toutes les périodes mais surtout à ceux qui, pour des causes différentes, peuvent être passagers (hémoptysie, fièvre), ne peuvent être admis dans les sanatoria ;

4^o Des asiles pour soigner les pauvres gravement atteints. Par malheur, ces derniers établissements ne fonctionnent pas encore.

L'hôpital Oeresund se classe dans la troisième catégorie. Le résultat de ce classement légal est que le malade ne paie par jour que 2 k. 50, soit 3 fr. 60, tandis qu'il coûte à la commune 4 k. 40, soit 6 fr. 25. Sur les 2 k. 50, l'Etat paie les trois quarts, c'est-à-dire 1 k. 85. Le reste est payé ou par les malades eux-mêmes ou par des caisses de secours, si les malades sont assurés ou par l'assistance publique municipale. Dans ce dernier cas, le malade conserve ses droits politiques dont les assistés sont privés, comme on le sait peut-être, en Allemagne et en Danemark. L'assistance publique peut accorder aux malades pauvres ayant une famille des secours annuels.

Outre ces deux cents lits prévus par la loi, la commune de Copenhague dispose aussi de cent cinquante places environ dans le sanatorium de Boserup qui fonctionne sous le même régime et de deux cents places dans les hôpitaux généraux dont un certain nombre seront admis prochainement au bénéfice de la loi.

Des mesures habiles sont prises pour protéger les infirmières et les médecins contre la contagion tuberculeuse. Les malades reçoivent des serviettes en papier de soie qu'ils sont invités à tenir devant leur bouche lorsqu'ils toussent et qui sont brûlées après usage. Les linges sont ramassés dans des sacs et comptés à l'état humide pour éviter la contagion par les poussières. Les crachoirs sont recueillis et stérilisés par le moyen d'un appareil spécial, établi sur les indications du docteur Tobiesen (15). Le leçon qui se dégage pour nous de cette visite, à notre point de vue strictement lyonnais, c'est qu'il était indispensable de prendre, pour l'isolement des tuberculeux, les mesures que la Commission de désaffectation de l'Hôtel-Dieu a adoptées. Ces mesures doivent être le premier acte d'une organisation défensive contre la

(15) Voir Tobiesen, *Ein sterilisator für tuberculoese Sputa*, Bulletin mensuel de l'Ass. Internat. contre la Tuberc., Berlin, Rudolf Mosse, 1907.

tuberculose qui nous manque. Soigner et isoler le tuberculeux, ce n'est pas seulement lui rendre service à lui-même, c'est surtout rendre service à la famille du malade et à la société tout entière que l'on protège contre la contagion. Le sanatorium d'Hauteville, notre Dispensaire antituberculeux rendent déjà en ce sens des services, ils sont insuffisants. Pour mieux faire, il faut lutter d'abord contre l'incrimination du public et lui faire comprendre l'urgence de ce devoir social.

Une statistique du Dr Hoff (Aarsberetning angaaende sundhedstilstanden i Koebenhavn for 1908) montre l'abaissement de la mortalité par tuberculose pulmonaire dans les pays qui ont organisé la lutte. Je lui emprunte quelques chiffres résumés dans le tableau suivant :

Décès par 1.000 hab.	1899	1903	1906	1907
Rotterdam	159	130	139	136
Copenhague	171	141	153	139
Londres	187	160	149	144
Amsterdam	108	138	141	147
Hambourg	200	166	150	149
Berlin	219	193	186	185
Stockholm	261	215	210	204
Christiania	281	212	224	211
Munich	299	255	247	228
Vienne	379	340	289	288
Paris	406	382	378	395

Pour la France, ces résultats sont affligeants.

**

La ville de Copenhague comprend encore un certain nombre d'hôpitaux municipaux qu'il est nécessaire de citer pour donner une idée de l'importance des organisations sanitaires dans cette ville.

Ce sont :

I. HOPITAUX PROPREMENT DITS. — 1^o Hôpital de la commune (environ 1.000 lits). — Cet établissement date de 1863 ; on le considère déjà comme vieilli, bien qu'il soit très complet et que certains services, comme la clinique chirurgicale de M. le professeur Saxtorph, un fervent partisan de la science lyonnaise, puissent passer pour des modèles.

2^o L'hôpital Blegdam (400 lits). — Célèbre hôpital pour contagieux que nous a fait visiter le professeur Soerensen. Cet établissement a été construit de 1876 à 1883. Il a été agrandi et transformé en 1889-1891 (16).

3^o L'hôpital de l'Ouest (120 lits), pour syphilitiques.

4^o Le Sanatorium de Boserup, près Roskilde (150 lits).

(16) Voir la Description sommaire de l'hôpital Blegdam, par Soerensen et Hermann, Copenhague, 1884, imprimerie Bianco Luno.

5^o L'hôpital de Sundby, pour la chirurgie (90 lits).

6^o L'hôpital Balder, pour maladies internes (70 lits).

II. L'ASILE D'ALIÉNÉS DE SAINT-JEAN, près Roskilde (1.425 lits).

III. DES INFIRMERIES, où sont placés en particulier des incurables : Maison Saint-Jean, 320 lits ; Hospice général, 180 lits ; Maison de vieillards d'Aldersdomshjem, 180 lits ; Maison de travail Sundholm, 65 lits.

Hambourg. — HOPITAL EPPENDORF

Il serait banal de redire, après tant d'autres, l'impression de richesse et de force que procure la ville de Hambourg avec ses 800.000 habitants, et les 200.000 habitants de la ville d'Altona qui n'en est séparée que par le faubourg de Saint-Pauli. Cinq gares y conduisent par terre. Dans son port, pour lequel on a merveilleusement aménagé la partie inférieure de l'Elbe, peuvent s'entasser 450 vaisseaux marchands et plus de 1.400 bateaux qui trafiquent sur le fleuve. Les institutions sociales de cette ville mériteraient une étude spéciale ; fidèles au programme qui nous était tracé, nous nous sommes bornés à étudier les institutions hospitalières dont quelques-unes sont ou méritent d'être considérées comme très caractéristiques.

(A suivre.)

d'étudiants, surtout d'enfants, qui n'ont pas appris à se servir d'un microscope composé et n'en ont pas un à leur disposition. Ils ne sauraient d'ailleurs s'en servir utilement, s'ils n'avaient pas acquis une connaissance suffisante de la *Botanique macroscopique*.

Or, celle-ci, pour des raisons de bon ordre didactique, doit s'appliquer tout d'abord exclusivement à l'étude des plantes dites vasculaires, en laissant de côté celles que l'on appelle plantes cellulaires ou Cryptogames cellulaires (Thallophytes et Muscinées), dont il est impossible, le plus souvent, d'acquiescer une connaissance suffisante sans employer continuellement le microscope.

Les plantes vasculaires, au contraire, beaucoup plus aisément accessibles à l'observateur, peuvent être étudiées d'une manière déjà très approfondie (quoique assurément encore très incomplète à certains points de vue), par la seule vision directe, à l'œil nu, de très nombreux caractères macroscopiques qu'elles offrent à l'observateur attentif, désireux de les analyser.

Cette facilité tient surtout à ce que le corps de ces plantes est naturellement divisible en parties bien distinctes, que l'on appelle des *organes*, dont les limites sont d'ordinaire assez nettes pour qu'on n'éprouve pas d'embarras à les reconnaître, à les séparer par la pensée et à les étudier isolément les unes après les autres. C'est pourquoi l'observation analytique, appliquée à la Botanique élémentaire, c'est-à-dire offrant aux débutants les notions à la fois les plus accessibles et les plus fondamentales, doit se limiter à cette première partie de la science des végétaux que l'on appelle l'*Organographie des plantes vasculaires*.

Le travail d'analyse du jeune observateur botaniste a donc pour point de départ la connaissance des organes de ces plantes. Ces organes sont si nombreux et si variés que l'on éprouve naturellement le besoin d'apporter un certain ordre dans leur examen successif, dans leur énumération et dans leur description. Ici se place la première notion fondamentale dont il faudra rechercher immédiatement les applications dans la nature : c'est celle des organes des divers degrés qui se résument dans la notion des *Membres*.

Les membres du corps d'une plante sont des organes de degré moyen, plus ou moins bien définis, tant par des caractères habituels de forme extérieure que par des détails de leur structure intime, mais bien reconnaissables, surtout par les rapports de position qu'ils présentent entre eux.

Les membres sont des organes de degré moyen, c'est-à-dire qu'il y a dans une même plante d'autres organes, de degré inférieur aux membres, qui sont seulement des subdivisions de ceux-ci, et qu'il y en a d'autres, de degré supérieur, qui sont, au contraire, des assemblages de membres de même nature ou de nature différente. Il n'y a, en somme, dans le corps des plantes vasculaires, que des membres, des parties de membres et des groupes de membres. Les membres sont donc des unités fondamentales de l'organographie végétale, auxquels il faut toujours penser, en première ligne, pour la direction du travail d'observation.

Il y a trois sortes de membres : des tiges, des racines et des feuilles. Les tiges portent ou peuvent porter d'autres tiges, des racines et des feuilles.

Les racines portent ou peuvent porter d'autres racines.

Les feuilles, portées par les tiges, ne portent pas d'autres membres, ni tiges, ni racines, ni autres feuilles.

Ces trois sortes de membres peuvent se décomposer chacune en parties ou organes de degrés divers, elles peuvent aussi former des groupes complexes dont les principaux, constitués ordinairement chacun par un sommet de tige entouré d'un certain nombre de feuilles, sont ou des *bourgeons* ou des *inflorescences*, ou des *fleurs*, ou d'autres organes mixtes plus compliqués encore.

Les trois sortes de membres, les principales sortes d'organes mixtes et les parties essentielles que l'on doit distinguer dans chacun d'eux, fournissent à notre Questionnaire les titres de ses grands chapitres et de leurs premières subdivisions.

Après ce premier travail de décomposition mentale de l'objet d'étude en ses diverses parties, à étudier l'une après l'autre, il y a lieu de continuer l'analyse par l'énumération des divers points de vue, auxquels il faut se placer successivement pour observer chacune de ces parties ; ces points de vue fourniront les titres des subdivisions des grands chapitres en autant de sections qu'il sera nécessaire.

Enfin, à chacun de ces points de vue, l'organe examiné pourra présenter telle ou telle des particularités possibles énumérées dans la section correspondante du Questionnaire, qui fournira à l'observateur les éléments des questions qu'il devra se poser à lui-même en examinant tel organe de la plante qu'il a sous les yeux. Les termes, substantifs, adjectifs ou autres, à employer pour formuler ces questions, ne sont pas définis dans le Questionnaire qui en serait trop alourdi : c'est dans le *Vocabulaire* qu'on ira chercher celles de ces définitions, dont on ne sera pas encore bien pénétré par une suffisante pratique.

Donc, en présence d'un échantillon végétal, on doit, en se guidant sur le Questionnaire, limiter d'abord son observation à l'un des organes qu'il offre aux regards (ou aux divers organes de même nature), et l'envisager en se plaçant successivement aux divers points de vue suggérés pour se poser à soi-même les questions indiquées.

Par exemple, on se demandera : — « Les feuilles de ce rameau, au point de vue de l'ordre d'insertion, sont-elles isolées, opposées ou verticillées par trois, par quatre, etc. ? » — « Au point de vue du mode d'attache, sont-elles pourvues d'une gaine, terminée en ligule ou divisée en stipules, etc. ? » — « Au point de vue du contour général, leur limbe est-il orbiculaire, elliptique, ovale, obovale, triangulaire, linéaire, etc. ? » — « La face inférieure, au point de vue de la vestiture, est-elle glabre ou garnie de poils ? Dans ce dernier cas, les caractères de ces poils permettent-ils de la qualifier de poilue, velue, pubescente, hirsute, hispide, laineuse, soyeuse ou cotonneuse, etc. ? »

A toutes ces questions, l'observateur se répondra à lui-même, d'après les constatations faites au moment même sur l'échantillon ; ou plutôt c'est la plante elle-même qui répondra affirmativement à certaines des questions ainsi posées, et négativement à toutes les autres.

Société Astronomique du Rhône

La Société astronomique du Rhône a le plaisir d'annoncer qu'elle a organisé deux grandes conférences scienti-

fiques pour le samedi 19 et le mercredi 23 février, à 8 heures 1/2 du soir. La conférence du 19 aura lieu à la salle des réunions industrielles, Palais du commerce, sous la présidence de M. Herriot, maire de Lyon, président d'honneur de la Société, avec le concours de M. Ch. André, directeur de l'Observatoire de Lyon.

Il y aura des projections lumineuses. La conférence du 23 sera faite par M. Mascart, astronome à l'Observatoire de Paris, au profit des inondés du département du Rhône.

Un avis ultérieur fera connaître le sujet de ces conférences qui seront un véritable régal à la fois scientifique et littéraire.

LA PRESSE COUPABLE

De tous côtés et même dans les milieux parlementaires où l'on n'a pas coutume de maltraiter les chenapans, considérés comme d'intéressantes victimes, la plus grande inquiétude se manifeste à l'égard de la recrudescence du crime et surtout du crime juvénile. Et les moralistes, et les sociologues s'efforcent de rechercher les causes de cette déplorable situation, les uns s'en prenant à l'organisation sociale, les autres à la décomposition morale et à la disparition des croyances religieuses. Tous ont peut-être raison, mais oublient-ils parmi les responsables, parmi les coupables, de vrais-je dirais, certains industriels qui ont fait de la grande presse l'instrument le plus certain de la démoralisation des masses.

Ouvrons telle feuille à gros tirage dont le directeur-proprétaire jouit d'une très enviable situation financière. En première page, un article de fond s'étale à la place où nos ancêtres du journalisme, gens bien démodés, aimaient à discuter quelque problème de haute politique. Il s'agit des « Apaches, de la police et du Parquet ». Plus loin, ces titres alléchants : « Encore un crime. — Les assassins de la conciergerie. — A la dernière heure, je lis : « Un crime sauvage a été commis... L'affreuse orgie de trois assassins devant leurs victimes. — Les crimes de Girard. — L'assassin de Neuilly. — Le crime de la rue d'Orchamps. — Godard fut empoisonné avec arsenic et strychnine. » Le tout est illustré de portraits et de gravures explicatives. Nous trouvons l'effigie sympathique de deux jolis chevaliers du surin, accompagnés de leurs charmantes amies, et voisinant avec le ministre de la guerre d'Espagne. Une photographie sortie du Kodak d'un reporter subtil nous aide à comprendre la manière dont on étrangle les vieilles concierges pourvues d'économies. Et quand messieurs les assassins gravitent le rude calvaire de la guillotine, le même reporter saisira leurs traits convulsés par l'angoisse de la fin proche, ou le regard assuré qu'ils croient devoir afficher devant le sinistre couteau. Et les « amonches » liront avec délices l'historique détaillé de leurs derniers moments retracés par un de nos modernes Dangeau, puisant dans cette lecture le courage nécessaire pour aller expédier *ad patres* l'antique fruitière ou l'épicière catarrheux du coin de la rue.

La grande presse n'a plus d'attentions que pour les sinistres bandits qui terrorisent une nation civilisée ou soi-disant telle, avec la même assurance que les chauffeurs de l'avant-dernier siècle ou les tire-laine du temps de Louis XI. Elle les choisit, les caresse, leur fait gratter une publicité qu'elle refuse sans vergogne aux penseurs et aux savants, ou qu'elle leur fait payer au tarif des annonces commerciales. Et des lecteurs bénévoles s'émouvent de l'interview prise à la Panthère des Baignolles, racontant ses exploits et ses amours.

Au quotidien se joint l'hébdomadaire qui fait surtout l'éducation populaire par l'image. En face des interprètes de *Chanteclerc*, barbouillés en vert cadavérique, nos kiosques exposent d'abominables scènes de meurtres, de pillages et d'incendies, ou bien la figure atroce d'un misérable poussé sous le couteau de Deibler. Il y a d'innombrables feuilles qui, chaque semaine, éclaboussent sur leur sale papier du sang coulant à flots de plaies béantes, étalent de couleurs criardes des portraits de victimes et de sacrifiés. L'imagination infernale de mauvais barbouilleurs se met à la torture pour bâtir quelque scène très macabre, et les petits enfants qui viennent à l'école, une chanson aux lèvres, ignorent encore du mal et du vice, s'arrêtent pour contempler ce spectacle à la fois inesthétique et immoral. De vertueux sénateurs se sont mis en campagne pour faire disparaître de la voie publique les nudités qui choquent leurs tardives pudeurs. Je ne dis pas que ces personnages antiques et solennels soient pour ce fait répréhensibles et passibles d'un second nombril de la feuille de vigne, semblable à celui dont les étudiants parisiens honorent jadis un farouche défenseur de la morale, mais il me paraît plus urgent de combattre la réclame offerte aux criminels par un certain nombre d'agresseurs sans vergogne, petits ou grands, qui se font des rentes aux dépens de notre sécurité à tous. Un dessin de Willette, si court vêtu soit-il, est moins néfaste que ces ignominies placardées au bon endroit sur nos avenues les plus passagères. Un coup de balai vigoureux s'impose, à Lyon comme à Paris. Que l'autorité compétente veuille bien s'en occuper quel jour et nous débarrasser au plus vite, sinon des journaux imposants auxquels, hélas, on ne peut pas toucher, du moins de ces affreuses livraisons qui ne servent qu'à corrompre leurs lecteurs et à leur donner le goût de la violence et du sang !

MEMENTO

CONFÉRENCES, COURS PUBLICS EXCURSIONS

FAULTE DE LETTRES

Le lundi 14 février, à 5 h. 1/2, M. Zimmermann : L'Extrême-Orient et les Colonies tropicales d'Asie.

Le mardi 15 février, à 5 h. 1/2, M. Bertaux : La Renaissance et l'Humanisme dans l'Italie.

Le mardi 15 février et le vendredi 18, à 5 h. 1/2, M. Courant : Cours de langue chinoise.

Le mercredi 16 février, à 5 h. 1/2, M. Depéret : Principes généraux de Géographie physique.

Le jeudi 17 février, à 5 h. 1/2, M. Courant : Les principales époques de l'Histoire du Japon.

Le vendredi 18 février, à 5 h. 1/2, M. Germain de Montauzan : Recherches sur Lyon gallo-romain.

FAULTE DE DROIT

Le lundi 14 février, à 8 h. 1/2, salle des conférences, M. Bouvier : Cours de science financière : « Les Centimes additionnels ».

PALAIS DES ARTS

Le lundi 14 février, à 8 h. 1/2, M. Bertrand : Les trois étapes du Socialisme.

Le lundi 14 février, à 8 h. 1/2, M. le Dr Fricot : Hygiène infantile. Le mardi 15 février, à 8 h. 1/2, M. Latreille : La Vie et les Œuvres de Molière.

Le mercredi 16 février, à 8 h. 1/2, M. Couvreur : Les Phénomènes de la vie dans la série animale.

Le jeudi 17 février, à 8 h. 1/2, M. Lévy-Schneider : Histoire de Lyon aux XVI^e et XVII^e siècles.

Le vendredi 18 février, à 8 h. 1/2, M. Chevassus : Physique de la Locomotion (aviation).

Le vendredi 18 février, à 8 h. 1/2, M. Nayrac : Cours de psychologie expérimentale appliquée à l'éducation.

Le samedi 19 février, à 8 h. 1/2, Dr Weigert : Prophylaxie des Maladies contagieuses.

PALAIS DU COMMERCE

Le lundi 14 février, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est), M. le Dr Navarre : Hygiène et Climatologie.

Les lundi 14, mercredi 16 et ven-

dredi 18 février, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Benali-Fekar : Cours de langue arabe.

Le mardi 15 février et le vendredi 18, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est), M. Zimmermann : Cours d'histoire et de géographie.

Le mardi 15 février, à 9 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Brouilhet : Economie et législation. Le mercredi 16 février, à 8 h. du soir (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Vane : Cultures et productions coloniales.

Le jeudi 17 février, à 8 h. 1/2, (rez-de-chaussée Sud-Est), M. Courant : Mœurs et coutumes d'Extrême-Orient.

LYCÉE AMPÈRE

Le mardi 15 février et le vendredi 18, à 8 h. du soir, M. Courant : Cours de langue chinoise.

Société Pédagogique de Langues Modernes

Les langues modernes et les analogies Pour les Petits...

I Pour les Petits...

Il est difficile d'écrire sur l'enseignement de la grammaire, sans être tenté de dire les raisons pour lesquelles on le croit utile ou inutile dans nos classes, — avant d'exposer ce que doit être le procédé rationnel de cet enseignement. « La complaisance qu'on a pour ses ouvrages est un des péchés les plus dangereux » — et des plus fréquents. En outre, j'avouerai que j'ai quelque satisfaction à médire de la grammaire à qui j'ai souvent sans doute donné le plaisir bien doux de se voir vengé. On ne saurait assez médire du mauvais emploi que l'on en fait. Il est bon de ressasser ces vieux procès, ne serait-ce que pour détourner de ces questions frivoles les esprits capables de mieux faire.

La grammaire particulière d'une langue est fondée sur l'*analogie*. Tout l'art grammatical repose sur l'*analogie*.

Les premiers grammairiens latins appelaient *analogie* ce que l'on appelle communément la *grammaire*. Parcourez un recueil des grammaires des premiers grammairiens de Rome, celui de *Dionysius Gothofredus*, par exemple, très connu au XVII^e siècle, et vous verrez que la grammaire se composait surtout de termes essentiels de la nomenclature et d'un groupement d'analogies. Les grammairiens du moyen âge, Isidore de Séville, par exemple, firent de la grammaire une véritable encyclopédie des connaissances humaines. Mais les premiers grammairiens avaient une autre idée de la grammaire. C'est cette conception que nous devons adopter pour l'enfance.

L'*analogie*, c'est le procédé de l'esprit qui s'élève par l'observation des rapports à la raison de ces rapports. Or, il est inutile de donner immédiatement à l'enfant raison de ces rapports. Il faut lui demander une raison instinctive. Charles Bonnet disait : « L'instinct n'est que le résultat des impressions des objets sur la machine et la portée de l'instinct est en raison directe du nombre, de l'espèce et de l'intensité des sensations. » — Il faut en conclure que, dans nos classes, il est logique de multiplier les analogies par la langue parlée ou la lecture, et de ne pas trop s'inquiéter des exceptions. Plus tard, la *grammaire* tentera de les classer et de les expliquer. Chez les Romains, on apprenait les langues par l'*analogie*, c'est-à-dire que l'on demandait à l'élève de se baser sur la conformité aux choses qui se trouvent déjà établies et sur laquelle on se fondait,

comme sur un modèle, pour faire des mots ou des phrases semblables aux mots et aux phrases déjà établis. L'on ne conduisait l'élève chez le grammairien que lorsqu'il savait parler et lire la langue : le rôle du grammairien était de parfaire l'ouvrage du pédagogue ou grammairiste. Ce qui prouve l'importance que l'on attachait à l'*analogie*, proche parente de l'*induction*, c'est la discussion qui divisa longtemps les rhéteurs et les grammairiens : fallait-il suivre l'*analogie*, c'est-à-dire la logique — ou l'*anomalie*, c'est-à-dire étudier la langue telle que l'apprend l'usage, avec ses exceptions ?

Non seulement l'*analogie* est suffisante pour l'étude de l'accentuation, mais elle suffit pour donner une connaissance rudimentaire de la grammaire qui permet d'aborder la lecture des textes modernes, et d'intéresser les élèves à une sémantique simple servant à l'histoire des mœurs et des idées.

Il est bien évident que nous ne pouvons pas employer l'*analogie* comme un instrument utile pour les études philologiques. Hâtons-nous de dire que nous ne voulons l'employer que parce qu'elle est une, et qu'elle est suffisante même pour l'étude des langues à inflexions compliquées. Quand l'élève aura appris la langue, et que les idées abstraites ne l'effraieront plus ; quand par une lente assimilation des anthologies, en 4^e, 3^e et 2^e, il pourra dire qu'il est en pays de connaissance, il abordera l'étude des *Abstractions Grammaticales*, en *Pre-mière*. Il aura lu beaucoup et beaucoup retenu.

Les manuels de physiologie nous disent que le langage est le résultat des mouvements réflexes des sens ; qu'il fut d'abord langage pathétique, puis imitatif, puis conventionnel, mais qu'il fut toujours *analogique*. Quel que soit l'organe qu'affectent nos sensations, elles agissent par quelque ébranlement, par des vibrations comparables à celles que les sons produisent sur l'oreille. Ces sensations ne sont pas toutes perceptibles par l'ouïe, mais elles sont exprimées par des sons qui opèrent sur l'oreille, à peu près, le même effet qu'elles opèrent sur leurs organes propres et respectifs. » Par exemple, l'impression du rouge, due à la vue, sera rendue par des sons où dominera l'*r*. Par analogie, tous les objets ayant une ressemblance prochaine ou éloignée avec un objet déjà nommé, auront la tendance à prendre des noms de même racine. La nature a établi entre les objets et les sons qui les désignent des rapports tels que

Feuilleton du Lyon Universitaire

LA COMMISSION LYONNAISE EN ALLEMAGNE

Rapport présenté au nom de la Commission lyonnaise chargée d'étudier plusieurs hôpitaux modernes de l'Allemagne et du Danemark.

(SUITE)

Enfin, à droite et à gauche de l'entrée, les cliniques pour les maladies des yeux, du nez et des oreilles, la dermatologie, les cliniques pour les enfants. Lorsque cet hôpital sera ouvert au public, ce qui ne saurait tarder, il constituera un admirable établissement, à la fois hospitalier et universitaire. On voit que les auteurs des plans et des constructeurs ont obéi à trois préoccupations essentielles : 1^o assurer aux malades tout le confort et tous les soins désirables. La séparation des chambres communes en quatre compartiments procède de cette intention ; 2^o assurer un enseignement irréprochable aux étudiants. De là, cette multiplication des amphithéâtres et des laboratoires, cette perfection des instituts annexes, comme l'Institut du professeur Salomonsen. La salle de cours pour la médecine, qui couvre 1.225

mètres carrés, a coûté à elle seule 267.000 francs ; 3^o doter l'hôpital d'excellents services généraux. Il faut noter le prix de l'installation du chauffage et de la ventilation : 1.165.000 francs. L'ensemble des services généraux a coûté 10.315.000 francs. Par cette série de considérations s'explique le prix vraiment élevé du Regshospital : 13.904.000 francs (dont 2.095.000 francs pour le mobilier et les appareils).

Copenhague. — HOPITAL DE BISPEBERG.

On peut juger de l'activité sociale des Danois par le fait suivant. Alors que le Regshospital n'est pas encore terminé, ils ont cru nécessaire d'entreprendre la construction d'un nouvel établissement : l'hôpital de Bispebjerg (de la montagne de l'évêque). Cet hôpital nous a été montré par M. le Président supérieur (Préfet) Oldenburg, par M. le bourgmestre Jensen, chargé de l'administration des finances et hôpitaux, et par M. le vice-bourgmestre Hage. Il a été établi à cinq kilomètres de l'Hôtel de Ville. La construction (13) en a été décidée par un vote du Con-

(13) Voir la notice en quatre langues éditée par la ville de Copenhague (København Kommune, Magistrats, 2 Af-deling 1910) à laquelle nous empruntons les renseignements qui vont suivre.

seil municipal en date du 2 mars 1908. Les frais de premier établissement, sans compter le prix du terrain, doivent s'élever à 12.500.000 francs environ ; l'hôpital devant avoir 1.278 lits, le prix du lit sera d'environ 9.850 francs. Le terrain choisi est situé au Nord de Copenhague ; il s'élève en pente douce, du Sud au Nord. A l'entrée, au bas de la pente, est placé, suivant la formule allemande déjà adoptée pour le Regshospital, le bâtiment de l'administration entouré de larges espaces. Sur le grand axe, les quatre bâtiments de chirurgie constituent un premier groupe, tous les bâtiments étant reliés aux deux salles d'opération. Ainsi a été évitée la faute commise à l'hôpital Virchow pour le transport des malades. C'est d'ailleurs le caractère essentiel de cet hôpital que tous les services sont reliés par une communication souterraine très heureusement comprise. Derrière le groupe de la chirurgie, séparés par une très large allée formant jardin, s'élèveront huit pavillons de médecine, quatre à droite, quatre à gauche. Des jardins sépareront les différents pavillons. Une large allée plantée d'arbres encadrera d'un rectangle de verdure toutes ces installations tandis qu'un jardin anglais couvrira la terrasse supérieure. En dehors des installations de malades, sur les faces du rectangle, les services généraux ; à savoir, de droite à gauche, la cuisine, la

buanderie et le chauffage central, groupés suivant la formule de l'hôpital Virchow ; les bâtiments des infirmières et des employés, les écuries ; un service d'isolement ; la chapelle et l'institut pathologique, tout en haut du terrain ; un second pavillon d'isolement ; une seconde maison d'infirmières et les bains. Des espaces libres sont réservés pour les agrandissements possibles. Ce matin, le coup d'œil est charmant. Un air vif a séché la boue. Le soleil égaie cet immense chantier où s'élèvent déjà, à côté des vieilles fermes danoises, les bâtiments en briques rouges. Des bois encadrent l'horizon. En face, derrière les groupes de jardins ouvriers, se profilent les toits, les cheminées, les églises de Copenhague ; la vue s'étend jusqu'à la mer.

Les cours seront creusés de façon à éclairer le plus possible les sous-sols. Les fondations sont en béton, les toits en tuiles rouges. Dans les bâtiments, nul ornement inutile n'a été prévu. L'architecte se propose de leur donner, dit la notice, un air confortable de maison hollandaise. Des boiseries peintes en blanc ; des veranda ; des escaliers en bois ; des planchers en bois dans les pièces d'habitation, en béton recouvert de linoléum dans les salles de malades, en terrazzo dans les laboratoires et cuisines, en dalles dans la chapelle, en béton dans le sous-sol. La séparation des étages en béton armé.

Les soubassements garnis de briques émaillées ou vernissées. Dans les salles de malades, tous les murs peints à l'huile. Les toitures à doubles fenêtres.

La superficie totale du terrain est de 207.000 mètres carrés dont 29.000 mètres carrés seulement seront bâtis. La superficie du terrain sera donc de 162 mètres carrés par lit, chiffre considérable, le plus élevé que nous ayons constaté. La notice donne le détail du devis. Je note les chiffres suivants : Administration et consultations, 1 million 016.900 fr. ; 12 bâtiments pour malades, 4.845.430 fr. ; 2 bâtiments pour opérations, 521.000 fr. ; 2 bâtiments pour infirmières, 1.081.600 fr. ; (cette dépense me paraît exagérée) ; salle de réunions, 103.800 fr. ; machines et chaudières, 920.150 fr. ; cuisine, 545.000 fr. ; buanderie, 516.000 fr.

Il a été prévu que la salle destinée à servir à la célébration des offices religieux pourra être utilisée aussi comme salle de conférence ou de fêtes.

Le malade entrant dans l'hôpital sera installé sur un brancard à roues et, par le moyen des tunnels et des ascenseurs, transporté jusqu'à son lit sans avoir eu à quitter ce brancard.

La ventilation paraît devoir être parfaite ; l'air frais aspiré du dehors, sera chauffé et saturé d'air dans une chambre à + 5°. Ayant été porté ensuite à la température de + 13°, l'air passe dans le ventilateur d'où il est

chassé à travers des chambres calorifères dans les canaux à air frais qui débouchent dans les différentes pièces et appartements. La sortie de l'air de ces pièces a lieu sans emploi de ventilateurs par des canaux d'aspiration qui, toutefois, ne permettent la sortie que des 2/3 de la quantité d'air amenée dans une pièce. Le reste doit se frayer un passage par les fissures des portes et fenêtres et par les murs l'effet obtenu par l'application de ce procédé est une pression de haut en bas dans les chambres de malades (14). Les déchets ménagers seront brûlés dans un four d'incinération. Ce qui frappe, dans l'étude de ce magnifique projet, c'est la collaboration constante des ingénieurs, dirigés par l'ingénieur de la ville, M. A. C. Karsten et des architectes, dirigés par M. le professeur Martin Nyrop qui s'est déjà signalé par la construction du remarquable hôtel de ville de Copenhague.

Copenhague. — LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE.

La ville de Copenhague possède encore un grand nombre d'hôpitaux. Nous venons de visiter l'hôpital du Sund. Nous permettez de nous rendre compte des moyens que le Danemark a employés pour lutter contre la tuberculose. M. le Dr F. Tobiesen nous a renseignés

Echos des Spectacles

GRAND-THEATRE. — Ce soir, première représentation, en reprise, de *Lohengrin*, l'œuvre demandée de R. Wagner, qui réunit MM. Mériaux, Ridel, Rothier, Van Laër ; Mmes Magne et Paquot d'Assy, etc. — Demain samedi, sixième du grand succès de *Louise*, dont la reprise ne cesse de mériter d'innombrables applaudissements à Mmes Marchal et Paquot d'Assy et à MM. Rothier, Audouin, Nandès, etc. *Louise*, spectacle populaire, malgré son importance, se termine avant minuit. — Location ouverte au Grand-Théâtre, chaque jour à partir de dix heures du matin. Téléphone 9-60.

THEATRE DES CELESTINS. — *La Petite Chocolatière* c'est, suivant l'expression d'un critique autorisé, une halte dans l'oasis de l'honnêteté. L'auteur, Paul Gavault, a commis une œuvre irrésistiblement comique et amusante, mais il s'est bien gardé de tomber dans la grossièreté, encore moins dans l'obscénité. *La Petite Chocolatière* commence à huit heures et demie. — Demain, de 5 à 7, M. Georges Cain, l'érudit conservateur du musée Carnavalet, conférera sur « Les vieux quartiers de Paris » dont on projettera les vues sur un écran lumineux.

ELDORADO-THEATRE. — C'est toujours le succès à l'Eldorado-Théâtre, où les pièces se succèdent en obtenant toutes les faveurs et les préférences du public, et cela grâce à l'excellente troupe de M. Martini, dont nous avons si souvent fait l'éloge et qui vient encore de se faire tant applaudir dans *Les Deux Gosses*, et qui va, de tout autant dans *Le Chemineau*, de Jean Richepin, qui, après les représentations de la tournée Dramatique aujourd'hui samedi et demain dimanche, sera joué, mais trois fois seulement, lundi, mardi et mercredi 14, 15 et 16 courant, avec le concours de M. Dulac, pour lequel la belle pièce de Jean Richepin lui a valu le plus grand succès qu'il soit possible d'obtenir ; on peut affirmer que jamais le rôle du chemineau n'a trouvé un meilleur interprète. Jeudi 17 février, *Les Misérables*, de Victor Hugo.

THEATRE-CASINO-KURSAAL. — Le 23 février aura lieu à Marseille la première représentation de *Tout en Rose*. Cette date a été arrêtée depuis longtemps par traité, passé entre M. Rasimi et M. Bessières, directeur du Casino-Variétés de Marseille, il est absolument impossible de la retarder. Aussi voulant que tout le public lyonnais puisse voir la revue avant son départ si prochain, le prix des places

ordinaire du Casino-Kursaal a été rétabli. Cette augmentation du prix des places qui d'habitude n'est appliquée que pour les toutes premières représentations afin d'éviter le trop grand encombrement, maintenue jusqu'à ces jours-ci par suite de l'empressement toujours constant du public à venir au Casino-Kursaal depuis la première de *Tout en Rose*, est la preuve indéniable que cette féérique revue est le plus gros succès théâtral de la saison. Que ceux qui ne la connaissent pas encore se hâtent : la dernière de *Tout en Rose* est fixée irrévocablement au 21 février.

THEATRE-CONCERT-SCALA. — Sous l'habileté du professeur Nerson, l'American Biograph continue à attirer de nombreux spectateurs à ses représentations du vendredi, samedi et dimanche, qui sont données avec un programme toujours nouveau et toujours de la plus récente actualité. Après avoir été le premier à nous montrer les inondations de Paris l'autre semaine, en ce moment il fait connaître l'aspect de Paris après les inondations, qui a autant d'intérêt que la précédente. Aussi aujourd'hui samedi et demain dimanche, en matinée et en soirée, il y aura foule au Théâtre-Concert de la Scala.

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Tous les jours au théâtre-concert de l'Horloge, l'effervescence du public atteint le maximum, c'est de la frénésie, c'est de l'engouement pour cette unique revue lyonnaise, *Midi... à l'Horloge*, dont le succès fera époque à Lyon, succès d'autant plus justifié qu'en dehors de la production d'une revue spirituelle, amusante en tous points et essentiellement satirique, la direction a monté cette œuvre avec un luxe inaccoutumé, des décors bien en situation, dont quelques-uns de toute beauté ; des costumes ravissants évoluant dans des tableaux de haute fantaisie ; une trentaine de jolies actrices, un double quadrille de ballerines anglaises et une série de bons comiques, c'est certes plus qu'il n'en faut pour assurer le triomphe d'une revue. Aussi toutes les personnes sensées sont-elles unanimes à déclarer que *Midi... à l'Horloge* est bien la vraie revue lyonnaise dans laquelle tout est mesuré, tout est varié et savamment arrangé ; aussi la cinquième, qui sera fêtée joyeusement la semaine prochaine, *Midi... à l'Horloge* est une revue locale, satirique et féérique qui se voit tous jours sans fatigue morale ; à ces dix tableaux on prend tous les plaisirs et on se retire enchanté des heures exquises passées au théâtre-concert du cours Lafayette. Il est rappelé que *Midi... à l'Horloge*, étant donné son

importance, commence à huit heures et quart et sera joué dimanche 13 en matinée et jeudi 17 en matinée, à prix réduits.

CINEMA-PATHE-GROLEE. — Spectacle choisi pour les familles. Actualité et toutes les nouveautés « Pathé Frères ». Orchestre symphonique. En matinée, séances d'une heure, de 2 heures et demie à 6 heures et demie. Le soir, grande séance de 8 heures et demie à 11 heures.

CINEMA-MONCEY. — Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation. Dimanches et fêtes, deux grandes matinées, à 2 heures et à 4 heures et demie. Jeudis, matinée à 2 heures et demie. Prix unique : 0 fr. 50. Enfants jusqu'à 8 ans, 0 fr. 25.

GUIGNOL DU PASSAGE DE L'ARGUE. — Tous les soirs, spectacle varié (parodies). Jeudi, samedi et dimanche, matinée à 2 heures.

GUIGNOL DU GYMNASE. — Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 heures. Tous les mardis, classique.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

Voyages à itinéraires facultatifs de France en Algérie, en Tunisie et aux Echelles du Levant ou vice-versa. — Carnets individuels ou collectifs, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, délivrés pour voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux métropolitains, algériens et tunisiens, ainsi que sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de Navigation mixte (Compagnie Touche), par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur ou par la Compagnie des Messageries Maritimes. Ces voyages doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens. Minimum de parcours sur les réseaux métropolitains : 300 kilomètres. Les parcours maritimes doivent être effectués par l'une seulement des quatre Compagnies de navigation participant ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation. Validité : 90 jours ; 120 jours lorsque les carnets comprennent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément. Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours. Demander les carnets cinq jours à l'avance à la gare de départ. Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 heures et demie, par le train « Côte d'Azur rapide » (1^{re} classe).

Hiver 1909-1910. — Relations rapides quotidiennes (1^{re}, 2^e et 3^e classes) entre Genève et Lyon et vice-versa, en correspondance directe avec le littoral. Aller. — Départ de Genève : 5 h. 45 matin, midi 40, 7 heures soir ; Arrivée à Lyon, 10 h. 13 matin, 4 h. 34 soir, 10 h. 56 soir. Retour. — Départ de Lyon : 7 h. 05 matin, midi 38, 2 h. 51 soir (1^{re} et 2^e classes), 7 h. 14 soir ; Arrivée à Genève : 11 h. 20 matin, 3 h. 54 soir, 6 h. 32 (1^{re} et 2^e classes), 11 h. 58 soir.

Fêtes sportives à Chamonix (Hiver 1909-1910). — A l'occasion des fêtes sportives de Chamonix, la Compagnie délivrera, du 15 décembre 1909 au 15 février 1910 inclus, au départ de certaines gares de son réseau, des billets d'aller et retour spéciaux de 1^{re} et 2^e classes, à prix réduits, pour Chamonix.

La durée de validité de ces billets sera de 15 jours (dimanches et fêtes compris) ; cette durée pourra être, à deux reprises, prolongée de huit jours (dimanches et fêtes compris), moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

Délivrance des billets : à Lyon-Perache à Chamonix, via Culoz-Bellegarde, 1^{re} classe, 45 fr. 55 ; 2^e classe, 31 fr. 15.

Retour à la Côte d'Azur (billets d'aller et retour collectifs de 2^e et 3^e classes) valables jusqu'au 15 mai 1910. — Délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre aux familles d'au moins trois personnes par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes les gares P.-L.-M. situées au-delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1909.) Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %. Arrêts facultatifs. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Stations hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.). — Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train Côte d'Azur-rapide (1^{re} classe). Billet d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, valables 33 jours, délivrés du 1^{er} octobre au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes pour : Cassis, La Ciotat, Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres. Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %. Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant supplément de 10 % pour chaque période.

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS

recommandés

Par le LYON UNIVERSITAIRE

ASSURANCES L'Abbeille, Compagnie anonyme d'assurances à primes fixes contre l'incendie et la grêle. Directeurs de l'Agence générale de Lyon, MM. Triboulet et Moutoz, rue de l'Hôtel-de-Ville, 33. Compagnie générale du Rhône, assurances incendie, chômage, rue de l'Hôtel-de-Ville, 58. Mutuelle Lyonnaise, Société de Prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie, siège social : rue Grenette, 2, Lyon. La Mutuelle de France et des Colonies, Société de Prévoyance et d'assurances mutuelles sur la vie. Siège social : place de la République et rue Stala, 1, Lyon.	Wattebled et Cie, fabrique de conserves alimentaires par procédé perfectionné, rue de la Bourse, 41, et rue Buisson, 8. DIVERS Chiens Berger Pyrénées, pure race à vendre, Houdot, 17, rue Gare, Arcueil (Seine). EPICERIES Gagneux-Samur, sparterie, broseries, éponges, parure, rue Sainte-Catherine, 2-4, Lyon. Société Moderne d'Alimentation, produits Félix-Potin, entrepôt et usine de fabrication rue d'Aiger, 37 et 39, Lyon.	P. Morand, 19-28 rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie. A. Maloin, 6, Rue de la Charité, Lyon. — Grande Librairie médicale, scientifique et industrielle. PENSIONS DE FAMILLES M ^{me} Rambaud-Collet, r. Vendôme, 100, 111-113, p. c. Morand. Prix modérés. PRODUITS PHARMACEUTIQUES Les Hypophosphites du Dr Churcil, contre la tuberculose, anémie, neurasthénie. Pharmacie Swann, rue Castiglione, 12, Paris. STENOGRAPHES-DACTYLOGRAPHES Cours professionnels : Placement gratuit. Union Steno-Dactylo 16, Hôtel-de-Ville.
BANDAGISTES Blondetti (Paul), fournisseur des hospices civils et militaires, facultés et administrations. Prix modérés, rue de la République, 71, Lyon. E. Douisset (Anc. Maitre Achard-Millet), rue de l'Hôtel-de-Ville, 55. Pouzet-Sylvain, fabrication et réparations de tous les appareils et accessoires de médecine et de chirurgie, quai St-Antoine, 12, Lyon. Rougemont, bandages et ceintures sur mesure, r. de l'Hôpital, 4, Lyon.	IMPRIMERIES-ÉDITEURS Waltener et Cie, imprimeurs du Monteur Judiciaire de Lyon. Enveloppe Touriste, Guide Postal illustré, spécialité d'adresses pour MM. les Officiers ministériels. LIBRAIRES Henry Georg, 36, passage de l'Hôtel-Dieu, librairie des Facultés de Lyon, reçoit toutes les nouveautés.	TAILLEURS A la Belle Jardinière, vêtements sur mesure, succursale de Lyon, rue de la République, 62. A la Grande Maison, place de la République. Le Tailleur Pauvre, cours de la Liberté, 66, Lyon, succursale : rue Colbert, 8, cfr. Magenta, Marseille.

Les recouvrements de cette publicité seront faits par l'imprimerie WALTENER & C^e, après la première insertion.

Arrêts facultatifs. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ. Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Stations hivernales (San-Salvador, Bormes, Saint-Tropez). — Billets d'aller et retour délivrés par les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble : 1^{er} du 15 octobre au 15 mai, valables 33 jours, 1^{re}, 2^e et 3^e classes ; minimum de parcours simple, 150 kilomètres. 2^e Du 1^{er} octobre au 15 novembre, valables jusqu'au 15 mai 1910, 2^e et 3^e classes ; minimum de parcours simple, 400 kilomètres (le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre). Pour les stations ci-après des Chemins de fer du Sud de la France (via Hyères ou Saint-Raphaël), San-Salvador-Mont-des-Oiseaux, La Londe, Bormes, Le Lavandou, Cavalière, Cavalaire, La Croix, La Foux, Saint-Tropez, Sainte-Maxime-Plan-de-la-Tour. Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de quinze jours moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période (pour les billets délivrés du 15 octobre au 15 mai). Arrêt facultatif aux gares situées sur l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

BUREAU DES TITRES, à LYON, 10, COURS DU MIDI. — Avis. — Les porteurs d'obligations.

IMPRIMERIE WALTENER
Rue Stella, 3
THÈSES
DE DROIT ET DE MÉDECINE

Les numéros portant le millésime de l'année précédente sont vendus UN FRANC.

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT

Imp^r WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

MAISONS HENRI ESDERS
A LA **GRANDE FABRIQUE DE PARIS**
67-69, Rue de la République LYON
NOS COMPLETS ET PARDESSUS
19, 24, 32, 38 et 45
Pour Jeunes Gens
12, 15, 17, 20, 22 et 30 fr.
Demander notre Catalogue illustré contenant 15 échantillons de nos principales séries.

Hors Concours **DEMANDEZ PARTOUT LE** **SUC SIMON** Liqueur Select Très Digestive DÉLICIEUSE À L'EAU GLACÉE

La **SUPPRESSION des POMPES** et **COUVERTURE des PUITS ouverts** PAR LE **DESSUS de PUITS de SÉCURITÉ** ou **ÉLEVATEUR D'EAU** à toutes profondeurs
Les Doyens conseillent, pour avoir toujours de l'eau saine, d'employer le **DESSUS de Puits de Sécurité** qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, système breveté hors concours dans les Expositions, se plaçant sans frais, et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix 150 fr.
De plus est envoyé à l'essai et repris sans aucune indemnité s'il ne convient pas.
Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables votée et promulguée le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.
S'adresser à **MM. L. JONET & C^e à RAISMES (Nord)**
Membre de la Société d'Hygiène de France.
Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.
Membre du Jury, hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.
Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

MAISON FONDÉE EN 1708
WALTENER & C^e
3, Rue Stella, 3
à LYON
(Près la Place de la République)
Téléphone 15-89
Maison à PARIS : rue Riquet-Marois, 36
Le Matériel le plus important et entièrement neuf
Propriétaires du Monteur Judiciaire, imprimeurs du Lyon Universitaire et de nombreux journaux hebdomadaires, de Sociétés savantes, des Corporations de MM. les Officiers ministériels, du C^{orps} d'Armée, etc., etc.
Impressions commerciales, administratives et de luxe. Actions, obligations, titres divers, chartes imprimées en noir ou couleur avec fond de soie.
Spécialité d'adresses de tous formats. — Journaux quotidiens sur rotatives. — Revues, albums, catalogues, prix-courants, etc.
Thèses, Statuts, Notices, Rapports, Mémoires écrits en quelques heures. — Outillage spécial pour ouvrages de luxe et en simili-guivre. Publications illustrées, Spécimens d'adresses pour MM. les Officiers ministériels
RAPIDITÉ D'EXÉCUTION
défiant toute concurrence

L'ENVELOPPE-TOURISTE
L'ENVELOPPE-TOURISTE ILLUSTRÉE, spécialement créée pour favoriser l'essor du TOURISTE, est d'intérêt local dans chaque ville. Tous les Commerçants sont intéressés à répandre L'ENVELOPPE-TOURISTE qui porte au loin la réputation et les avantages que l'on trouve dans leur Ville, à l'aide d'une série de vues et de notices imprimées sur L'ENVELOPPE-TOURISTE.
POUR TOUT RENSEIGNEMENTS
S'adresser à l'Imprimerie **WALTENER & C^e**
2, Place du Caire, PARIS

ADRESSES ET JOURS DE RÉCEPTIONS
Tout Lyon - Annuaire des Salons du Sud-Est
LYON — GRENOBLE — VILLEFRANCHE
VIENNE — SAINT-ÉTIENNE — ROANNE
EN VENTE A :
LA DIRECTION DU TOUT LYON, rue de la République, 45. Téléphone : 31-79
L'AGENCE FOURNIER, rue Comfert, 14, Lyon, et ses Succursales...
Et chez les principaux Libraires
Prix 6 Fr.

LE RÔLE DE LA MUTUALITÉ
DANS
L'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE
Par **M. Maurice NOIRCLERC**
AVOCAT À LA COUR D'APPEL
Prix : 5 Francs
En Vente à l'IMPRIMERIE WALTENER & C^e
3, Rue Stella, LYON

LES ANNONCES SONT REÇUES
Aux Bureaux du Journal
3, rue Stella, 3, Lyon

LE VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
est un **PUR JUS DE VIANDE DE BOUF**
TRÈS CONCENTRÉ
dont l'utilité dans la Cuisine journalière est incontestable.
SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERES ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

IMPRIMERIE WALTENER & C^e
3, Rue Stella, LYON
SPÉCIALITÉ D'IMPRESSION DE
THÈSES
de Droit et de Médecine
Téléphone 15-89

LYON UNIVERSITAIRE
HEBDOMADAIRE
RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS et ANNONCES : Rue Stella, 3, LYON
Bulletin de Souscription
Je soussigné (1) _____
demeurant à (2) _____
désire m'abonner pour un an au "LYON UNIVERSITAIRE", moyennant la somme de sept francs payable à présentation de la quittance.
SIGNATURE _____
NOTA. — Prière de détacher et de retourner ce bulletin, revêtu de votre signature, à M. l'Administrateur du LYON UNIVERSITAIRE, Rue Stella, 3.